



HAL
open science

L'“ INVERSE ” EN TYPOLOGIE : UN PROBLÈME D'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

Sauvane Agnes

► **To cite this version:**

Sauvane Agnes. L'“ INVERSE ” EN TYPOLOGIE : UN PROBLÈME D'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2013, 10.2143/BSL.108.1.3019213 . hal-03691949

HAL Id: hal-03691949

<https://hal.science/hal-03691949v1>

Submitted on 9 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Inverseness may be broadly characterized as a variety of structural organization in which a transitive, non-reflexive predication is specially marked in case a first or second person referent corresponds to a nonsubject logical role »
(Klaiman 1992, p. 227).

La précaution dont l'auteur entoure cette définition – utilisation du modal « may » et de l'adverbe « broadly » – se trouve très rapidement justifiée :

« Researchers have not reached a consensus on analyzing inverse languages. They have defined inverseness and characterized inverse behavior in a variety of ways (...) This variation in views is probably due to the variability in the formal manifestations of inverseness »
(Klaiman 1992, p. 232).

L'« inverse » apparaît dès lors comme un phénomène pouvant recouvrir une grande diversité de structures à travers les langues. C'est précisément cette diversité qui a suscité le sujet du présent article: étant donné que le concept de « voix inverse » peut renvoyer à des organisations morphosyntaxiques différentes selon la langue dont il est question, on peut s'interroger sur le fondement d'un tel concept dans le vocabulaire de la typologie linguistique.

Une grande partie des définitions de l'« inverse » diffèrent par la perspective selon laquelle le concept est abordé – fonctionnaliste, morphosyntaxique –, ou selon le domaine dans lequel on juge que l'inverse s'applique : sémantique, pragmatique, etc. En outre, les multiples définitions de l'« inverse » donnent souvent lieu à l'élaboration d'une terminologie spécifique. Ainsi, c'est par exemple toute une catégorie grammaticale appelée « direction » qui a été créée pour rendre compte d'un phénomène comme l'« inverse » dans certaines langues, notamment les langues algonquiennes. Toute réflexion sur l'« inverse » doit donc faire face, voire tenter de répondre, au problème d'une terminologie composite et controversée.

L'extension d'un concept tel que l'« inverse » dans la linguistique contemporaine manifesterait la volonté d'aller vers une plus grande abstraction, et d'atteindre éventuellement le domaine des universaux linguistiques. La définition fonctionnelle de l'« inverse » adoptée par Givón dans *Voice and Inversion*, semble en effet vouloir généraliser la construction inverse en tant que phénomène permettant l'augmentation de la topicalité d'un non-agent par rapport à une construction directe (Givón 1994, p. 60). L'auteur parvient ainsi à couvrir un large éventail de langues, d'une grande diversité. Cependant, chaque fois que l'on se penche sur une langue particulière, il nous faut malgré tout redéfinir en quoi consiste l'« inverse » dans la langue considérée, si c'est un phénomène pragmatique ou sémantique, morphologique ou lié à l'ordre des mots, etc. De la même façon, la plupart des travaux sur la « voix inverse » reconnaissent qu'il n'y a pas à ce jour de définition de l'inverse qui puisse couvrir l'ensemble des phénomènes linguistiques que l'on a voulu regrouper sous cette appellation. Beaucoup d'auteurs se contentent donc de lister des caractéristiques générales, tout en précisant qu'en fonction des langues, certaines peuvent ne pas apparaître tandis que d'autres seront plus ou moins importantes. Il en résulte que le concept même d'« inverse » perd de sa cohérence, et en vient à desservir le principe d'abstraction – que nous considérons essentiel à une linguistique de la diversité des langues³. Ce qu'on appelle « inverse » ne semble en effet pas, *a priori*, se prêter à une définition générale abstraite.

³ Cf la communication de M. Alain Lemaréchal, intitulée « Diversité des langues, typologie linguistique et abstraction », à la Société de Linguistique de Paris le 17/11/2012, *CRAI* 2012, I, p. 21-41.

D'après Klaiman, le phénomène de l'« inverse » est bien établi dans les langues algonquiennes (Klaiman 1992, p. 227-228) ; aussi ces dernières constitueront-elles le point de départ de notre article. Il suffit de lire le chapitre de *Deixis and Alignment* consacré à cette famille de langues (Zúñiga 2006, p. 69-128) pour se rendre compte que le terme d'« inverse », dans les langues algonquiennes, recouvre des phénomènes divers. Les descriptions du *cree* des Plaines et de l'ojibwa central sur lesquelles s'appuie Zúñiga présentent chacune une approche différente, et l'inverse tel qu'il est défini dans ces deux variétés refléterait des types d'organisation différents. Cela conduit l'auteur à conclure que « 'the Algonquian inverse' is not particularly illuminating a label for systems that are, as we have seen, fairly heterogeneous » (Zúñiga 2006, p.127).

Le présent article prend ainsi pour objectif d'exposer ce que renferme la notion d'« inverse », qui constitue le centre polémique de notre réflexion.

L'imbroglio terminologique dans lequel s'inscrit la notion d'« inverse » nous conduit à introduire en premier lieu les premières utilisations et conceptions du terme. Dans cette perspective, nous présenterons le cas d'une langue algonquienne : le *cree* des Plaines. Cette première approche nous permettra d'introduire en outre d'autres notions, également spécifiques à ce type de descriptions des langues, telles que la « direction », l'« obviation », ou encore le concept de « hiérarchie ». Cette première définition constituera un point de départ concret qui nous permettra d'entamer ensuite un tour d'horizon des multiples conceptions de l'« inverse » à travers différents travaux ayant recours à cette notion.

Dans un second temps, nous parcourrons donc différents usages qu'ont pu faire les linguistes de cette notion à l'origine isolée et subsidiaire. Nous tâcherons, à partir de deux ouvrages et un article – *Voice and inversion* (Givón 1994) et *Deixis and alignment* (Zúñiga 2006), ainsi que « Inverse languages » (Klaiman 1992) – d'introduire et d'illustrer ces différentes conceptions, tout en les questionnant, dans la mesure du possible. Loin de prétendre à l'exhaustivité, la présentation que nous proposons souligne néanmoins les discordances entre la genèse de l'« inverse » dans une tradition d'abord isolée, et les développements simultanés de la typologie, de portée plus large. Ces discordances relèveraient ainsi finalement, selon nous – et sous la suggestion d'Alain Lemaréchal – d'une question d'histoire de la linguistique.

1. Un cas « prototypique » : l'inverse en *cree* des Plaines

Afin de se faire une première idée de l'inverse et des raisons pour lesquelles un tel concept est apparu dans la terminologie linguistique, il nous semble intéressant de prendre contact avec le phénomène à travers une langue communément considérée comme « prototypique » dans le cadre des études algonquiennes, notamment en ce qui concerne les phénomènes liés au concept d'« inverse » : le *cree* des Plaines⁴. Nous tâcherons de présenter à la fois la langue et le phénomène de la manière la plus neutre possible. Cependant, lorsqu'une prise de position sera nécessaire (notamment en ce qui concerne la terminologie que nous emploierons), nous prendrons soin de préciser le point de vue l'auteur dont nous reprenons les travaux. Nous nous fondons ici essentiellement sur l'étude de l'inverse en *cree* des Plaines dans *Deixis and Alignment* (Zúñiga 2006)⁵, que nous compléterons, à l'occasion, avec la description de la langue par Wolfart 1973, sur laquelle s'appuie en partie Zúñiga.

⁴ « No account of direction and/or Algonquian could conceivably afford to exclude Plains Cree, the guiding light to which all gazes turn when the cross-linguistic discussion becomes either too technical or too sloppy » (Zúñiga 2006, p. 70).

⁵ Il est important de noter que notre principale source dans cette partie n'est pas une description originale de la langue : l'auteur traite dans son ouvrage les thèmes transversaux que sont la deixis et l'alignement. L'ouvrage est

La présentation du phénomène de l'« inverse » tel qu'il est actuellement décrit en *cree* nécessite de définir des notions que l'on a longtemps considérées comme propres aux langues algonquiennes (puis aux langues amérindiennes en général). Nous incluons dans notre présentation des premiers usages du terme « inverse », une définition préliminaire du concept de **hiérarchie**⁶, à partir duquel les algonquinistes ont déterminé une « hiérarchie algonquienne » prototypique. L'**obviation** sera abordée dans la présentation de la morphologie nominale du *cree*. Nous verrons enfin la catégorie de la **direction** lorsque nous aborderons plus spécifiquement l'« inverse » en *cree* des Plaines.

1.1. Les débuts de l'« inverse »

1.1.1. Aperçu historique sur la notion d'« inverse »

La notion d'« inverse » est historiquement attachée aux langues algonquiennes, dans lesquelles le phénomène a été initialement dégagé. Le mot « inverse » aurait été utilisé pour la première fois dans une description du *cree* des Bois par Howse, en 1844 (Fanny York, communication personnelle). L'étiquette « inverse » a été reprise par Bloomfield dans sa description de l'ojobwa de l'est, également une langue de la famille algonquienne. On la rencontre, en effet, dans l'ouvrage *Eastern Ojibwa* de 1958, édité par Hockett et Bloch. Bloomfield appelle « directes » les formes verbales des verbes transitifs animés (TrAn)⁷ où, à l'indépendant⁸ le préfixe s'accorde avec l'agent. L'agent est alors soit une première ou deuxième personne agissant sur une troisième personne, ou une troisième personne agissant sur une autre troisième personne – qui est alors « obviative »⁹. Ces formes verbales comprendraient les passifs des personnes 3, que Hockett considère plutôt comme des formes sans agent. Les formes « inverses » sont celles où le préfixe ne s'accorde pas avec l'agent ; elles comprennent les formes avec agent inanimé, et les « passifs » des personnes 1 et 2. Les autres formes, impliquant seulement les personnes proprement dites – 1 et 2 – sont appelées « THOU-ME forms » (le préfixe *ki-* s'accorde avec l'agent, le thème verbal étant en *-yi*) et « I-THEE forms » (le préfixe *ki-* s'accorde avec le patient, le thème verbal est *-iNi*). Les deux étiquettes d'« inverse » et de « direct » se rapportent donc seulement à deux des quatre configurations des arguments possibles avec des formes TrAn (Bloomfield 1958, p. 46) : 1 et 2 agissent sur 3 ou 3 agit sur 3Obv, et vice-versa (à l'exclusion, là-encore, de 1 agit sur 2 et 2 agit sur 1).

un essai de linguistique générale et typologique, ce qui crée d'ores et déjà un biais dans la description dont nous nous inspirons.

⁶ Nous retrouverons le concept de hiérarchie dans nos parties sur les morphologies nominale et verbale. Il nous a cependant semblé plus pratique d'introduire cette notion de prime abord et de manière plus générale étant donné la portée large qu'elle présente dans le domaine des langues algonquiennes.

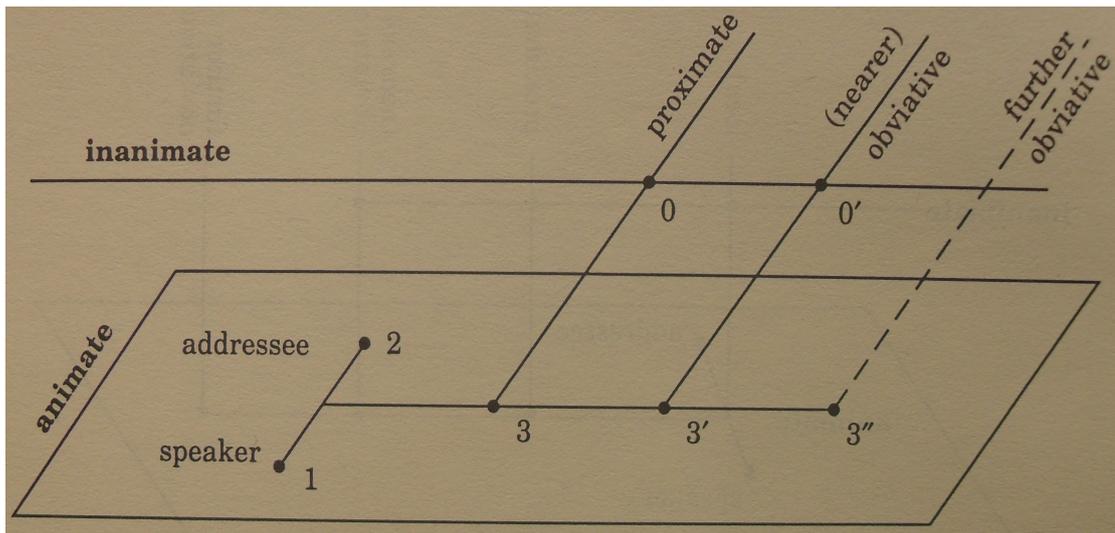
⁷ On distingue traditionnellement quatre types de paradigmes verbaux dans les langues algonquiennes, en fonction de la transitivité du verbe ainsi que du genre – animé ou inanimé – de son argument (AU pour les intransitifs, P pour les transitifs) : intransitifs inanimés (IntIn), intransitifs animés (IntrAn), transitifs inanimés (TrIn), transitifs animés (TrAn).

⁸ L'indépendant, dans les langues algonquiennes, est l'un des deux principaux modes de l'indicatif, avec le conjoint. La tradition y réfère par le terme d'« ordre », ils correspondent en fait aux formes verbales spécifiques des propositions. Ainsi, l'indépendant constitue l'ordre des propositions indépendantes, tandis que le conjoint est utilisé dans les propositions dépendantes.

⁹ Nous définirons la catégorie de l'« obviation » de manière plus précise dans notre présentation de la morphologie nominale du *cree*. Il s'agit dans les langues algonquiennes de distinguer les troisièmes personnes lorsque plusieurs apparaissent en même temps dans un discours. L'une est alors, nécessairement, considérée comme plus « centrale » – selon des critères variables – que les autres, lesquelles prennent un marquage dit « obviatif ».

« Inverse » et « direct » apparaissent également dans la description d'une autre langue algonquienne : *The Menomini Language* par Bloomfield, édité en 1962 par Hockett. Là encore, « inverse » et « direct » représentent deux des quatre thèmes que l'on trouve dans les formes indépendantes des verbes TrAn (Bloomfield 1962, p. 151-152). En revanche, la terminologie opposant « direct » et « inverse » ne semble pas encore être entrée dans l'usage lorsqu'en 1946 Bloomfield rédige un chapitre, « Algonquian », dans l'ouvrage collectif *Linguistic Structures of Native America*. Il y distingue les quatre ensembles constitués par les formes indicatives indépendantes des TrAn, sans pour autant leur attribuer une étiquette spécifique. Il n'y a aucune analyse en terme de direction ni de hiérarchie, notions considérées aujourd'hui comme presque nécessairement liées au phénomène de l'inverse. Les suffixes appelés à devenir « directs » et « inverses » sont analysés comme des thèmes verbaux classant les formes potentielles de TrAn en quatre grands ensembles selon les personnes impliquées dans le procès, et leurs rôles sémantiques respectifs.

L'« inverse », une fois inclus dans la terminologie des spécialistes des langues algonquiennes, aurait ensuite connu une certaine extension, d'abord sous la plume de Wolfart – repris ensuite par Dahlstrom 1986 – qui, en 1973, récupère la terminologie bloomfieldienne dans sa description du *cree* des Plaines. Il englobe alors sous les étiquettes « direct » et « inverse » les formes « tu-me » et « je-te ». L'usage de Wolfart de ces termes fait l'objet d'un article de Hockett qui, en 1992, dans « Direction in the Algonquian Verb: A correction », entend corriger une erreur ancienne dans l'interprétation par Wolfart de ce trait de la grammaire algonquienne (Hockett 1992, p. 311). Nous reprenons ici l'argumentation de l'auteur, dont la discussion est confinée aux verbes TrAn. Pour plus de clarté, nous reproduisons ci-dessous le diagramme¹⁰ dont il est question dans l'article, élaboré par Hockett pour le potawatomi – une autre langue algonquienne –, qui aurait été repris par Wolfart pour sa description du *cree* :



Dans le diagramme, le locuteur et l'interlocuteur sont groupés en « local », les troisièmes personnes sont appelées « non-locales »¹¹. Lorsque le sujet est une première ou une deuxième

¹⁰ L'analyse reflétée dans les diagrammes de Hockett est celle de Bloomfield 1962, p. 151-157.

¹¹ Cette terminologie répartissant les personnes en « local » pour 1 et 2 – soit les personnes du dialogue, et « non-local » pour le reste, est très répandue chez les algonquistes. Si nous la présentons ici, nous ne l'adopterons cependant pas, celle-ci pouvant prêter à confusion avec une terminologie plus propre à la déixis (notamment concernant la division de l'espace par rapport au locuteur). Nous n'avons en outre aucune raison d'utiliser une métaphore spatiale pour décrire la structure du dialogue. Nous suivons pour notre part l'analyse de Benveniste : il y a une scission indubitable entre les personnes 1 et 2 – personnes proprement dites, intralocutives – et les personnes 3, qui sont hors dialogue et non-spécifiées. Cette distinction établie, il ne nous

personne et l'objet une personne 3, l'action est dite « directe », de même lorsqu'une personne 3 proximale agit sur une autre plus lointaine (obviative¹²). Lorsque le sujet est une personne 3 et l'objet une personne 1 ou 2, l'action est « inverse ». À l'indépendant, certains affixes du verbe indiquent la personne et le nombre des deux référents impliqués, sans aucune indication de l'agent ou du patient, tandis que d'autres affixes indiquent la direction de l'action. Lorsque le patient est une troisième personne, l'action est directe ; si c'est une personne 1 ou 2, elle est inverse (Hockett 1992, p. 312). Wolfart 1973 adapte le diagramme au *cree*, mais il semble embarrassé par le fait que Hockett n'ait pas appliqué la catégorie de « direction¹³ » à l'action du locuteur sur l'interlocuteur ou de l'interlocuteur sur le locuteur. Il étend donc les étiquettes d'« inverse » et « direct » aux procès impliquant les personnes 1 et 2. Hockett répond alors que son diagramme visait à représenter toutes les oppositions de genre et de personne qui apparaissent morphologiquement marquées en algonquien et prennent part à la syntaxe. Il n'y a qu'une seule dimension pour la distinction animé/inanimé (verticale sur le diagramme, inanimés au-dessus des animés) ; une seule également pour la catégorie des inanimés (lignes verticales sur le schéma). En revanche, dans la catégorie animée, il y a un plus grand nombre de personnes distinguées : il faut par conséquent deux dimensions. Il y a ainsi quatre directions sur le diagramme des animés – de même que sur terre il y a quatre points cardinaux – ; deux sont le « direct » et l'« inverse » (de droite à gauche et de gauche à droite). Les deux autres ne peuvent pas être directes ou inverses puisqu'elles ne sont pas de la même dimension. Peu importe l'étiquette, selon Hockett, il faut en tenir compte ; ce que Wolfart ne fait pas en les rangeant parmi les formes « directes » et « inverses ». Par conséquent, on ne voit plus que toute référence aux personnes 1 et 2 est animée (Hockett 1992, p. 313). Hockett conclut par un bref résumé du fonctionnement des formes verbales algonquiennes : il n'y a pas d'affixes pronominaux « sujet » ou « objet » dans les verbes algonquiens. Les verbes TrAn à l'indépendant sont clairs : il y a différents suffixes qui marquent la « direction », mais également des formes qui ne la marquent pas. Tous ces suffixes apparaissent immédiatement après le verbe. Les formes directes présentent le morphème *-ā-* pour une action de 1 ou 2 sur 3, ou pour une action sans agent sur une troisième personne, et *-ē-* lorsque les deux référents sont des troisièmes personnes. Les formes inverses font apparaître le morphème *-ik(w)*. Les formes où 1 agit sur 2 ont *-it-*. Les formes où 2 agit sur 1 sont non marquées (Hockett 1992, p. 314). L'« inverse » apparaît d'ores et déjà comme sujet à controverse, avant même d'être repris et étendu à d'autres familles de langues. Les exemples fournis en 1.3 permettront de se faire une idée plus concrète des manifestations de la direction en *cree* des Plaines.

1.1.2. La hiérarchie algonquienne

Le concept de « hiérarchie » se fonde sur l'idée que certaines langues ordonnent les référents des arguments du prédicat les uns par rapport aux autres, selon des critères variables. Cet ordonnancement est observable à travers certains phénomènes d'ordre structurel, syntaxique ou morphosyntaxique – tels que l'ordre des mots, des affixes, etc. Le concept de hiérarchie peut être décliné en de nombreuses versions, selon le critère que l'on juge pertinent pour la langue en question : soit hiérarchie fonctionnelle – d'après laquelle les référents

semble pas utile de complexifier davantage la terminologie visant à dissocier les personnes 1 et 2 des troisièmes personnes.

¹² Les termes « proximal » et « obviatif » seront introduits plus loin lors de la présentation de la morphologie nominale du *cree*, où nous définissons l'obviation (cf §1.2.1.).

¹³ À nouveau, la catégorie de « direction » appartient à une terminologie propre aux algonquistes et aux spécialistes des langues présentant le phénomène de l'« inverse ». Nous la discuterons plus en détail lorsque nous présenterons plus spécifiquement l'« inverse » en *cree* des Plaines. Globalement, elle permet de rendre compte de la direction de l'action en fonction des personnes, dont elle reflète les rôles sémantiques. Les « marqueurs de direction » indiqueraient quelle personne agit sur quelle autre.

seraient ordonnés selon qu'ils accèdent plus ou moins facilement à telle ou telle fonction syntaxique ; ou bien hiérarchie d'« agentivité » – qui classe les référents selon leur « degré » potentiel d'agentivité ; ou encore hiérarchie de topicalité – qui définit le degré de topicalité des référents ; etc. Le choix d'un critère par rapport à un autre est souvent sujet à controverse, et rencontre rarement l'unanimité parmi les spécialistes. Dans certains cas, les auteurs semblent mêler les trois termes, ce qui participe à la confusion globale autour de la notion d'« inverse », et nous amène notamment à rapprocher ce phénomène d'un problème d'histoire de la linguistique.

Dans le cas des langues algonquiennes, la hiérarchie se traduit essentiellement dans la morphologie verbale, et notamment dans le système d'affixation des marques personnelles intraverbales : la précérence de certains préfixes de personne par rapport à d'autres, ainsi que l'ordre des suffixes dans la forme verbale, suggèrent en effet l'existence d'un ordonnancement hiérarchique des personnes. On parle ainsi de « hiérarchie algonquienne des personnes ». De manière générale, elle est décrite de la façon suivante: 2 > 1 > 3an > 3inan. Nous verrons cependant qu'il semble y avoir des variations dans cette hiérarchie traditionnelle, ce qui amène Zúñiga à parler plutôt de « hiérarchies algonquiennes » au pluriel. Déterminer si la hiérarchie algonquienne prototypique est d'ordre morphosyntaxique ou sémantique est objet de controverse¹⁴, ce dont Catherine Jolley rend compte dans son article « Algonquian Person Hierarchy : Morphosyntactic or Semantic ? » (Jolley 1983). D'après Jolley, ce type de hiérarchie est plutôt sémantique, dans le sens où les référents les plus hauts dans la hiérarchie sont perçus comme « de plus grande importance » ou « plus agentifs » (Jolley 1983, p. 290). Une telle formulation entretient la confusion autour de la distinction entre les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques. Les motivations déterminant cette hiérarchie ont ainsi des interprétations plus ou moins variables (saillance ontologique, indexabilité, agentivité, topicalité, etc.). La hiérarchie algonquienne semble dans tous les cas constituer un concept central dans les descriptions actuelles des langues algonquiennes ; et ce, notamment, dans l'interprétation du phénomène nommé « inversion ».

L'« inverse », dans l'article de Klaiman, est en effet directement lié au concept de hiérarchie :

« Inverseness is based on a ranking of arguments (or, properly, argument referents) according to a factor here termed *ontological salience*. (...) In general, and with qualifications to be discussed shortly, the ontological ranking of participants in a situation denoted by a transitive verb can be ascribed to a natural hierarchy »

(Klaiman 1992, p. 235-236).

Cette hiérarchie naturelle déterminerait alors quels arguments sont les plus susceptibles d'être les sujets ou agents¹⁵ par rapports aux autres, selon la place de leurs référents dans la

¹⁴ Comme nous l'a fait remarquer Alain Lemaréchal, cette question est mal posée. D'un point de vue strictement saussurien, en effet, la morphosyntaxe est du côté du signifiant tandis que la sémantique est du côté du signifié ; il n'est donc pas approprié de poser la question en ces termes. En fait, Jolley pose la question des relations entre la valeur sémantique des référents – c'est à dire les personnes sémantiques/référentielles – et les marques personnelles morphosyntaxiques : est-ce la valeur sémantique ou pragmatique des personnes qui détermine l'organisation de la hiérarchie, ou bien celle-ci relève-t-elle d'un choix morphosyntaxique ? (Jolley 1983, p. 286).

¹⁵ Comme nous l'avons déjà signalé, les sources diffèrent beaucoup quant au choix de considérer si ce sont les fonctions syntaxiques ou les rôles sémantiques qui sont déterminés par la hiérarchie. Nous avons parfois l'impression que les deux domaines ne sont pas distingués par les auteurs. Ce flou terminologique est notamment lié aux différences d'analyse des langues dans lesquelles on relève ce type de hiérarchie, ainsi qu'à la confusion fréquente dans la tradition américaine entre sujet et agent, et objet et patient. Le choix est d'autant plus complexe qu'il est également lié à la distinction d'un caractère ergatif ou non de la langue en question. L'histoire de la

- (3) *pakamahwēw* *nāpēw* *atim* *-wa*
 frapper.3.3obv homme chien Obv « L'homme frappe le chien »
 (Wolfart 1973, p. 17).

Les noms susceptibles d'être obviatifs peuvent voir leur statut changer d'une section à l'autre du discours. Le caractère proximal ou obviatif des arguments interagit alors avec la hiérarchie des personnes, puisqu'un argument proximal sera placé plus haut qu'un obviatif. Généralement, lorsque la proposition inclut plus d'une troisième personne, une seule est proximale, les autres sont obviatives (Zúñiga 2006, p. 70-72). Le choix de la troisième personne obviative n'est pas libre, et peut dépendre de facteurs autres que pragmatiques. L'un de ces facteurs, mentionné plus haut, est la possession : aucun nom possédé ne peut être plus proximal que son possesseur¹⁹ (Zúñiga 2006, p. 83). Les exemples en (4) illustrent respectivement les cas d'obviatif lorsque l'un des arguments est possédé ; on remarque que dans (4b), l'obviatif peut être redoublé pour marquer un référent représentant une troisième non-personne :

- (4) a. *ni-* *wāpam* *-im* *-ā* *-w* *-a* *o-* *kosis* *-a*
 1 voir DirF Dir 3 Obv 3poss fils Obv
 « Je vois son_{prox} fils_{Sobv} »
 (Zúñiga 2006, p. 71).

- b. *wāpam* *-im* *-ē* *-w* *-a* *o-* *kosis* *-iyi* *-wa*
 voir DirF Dir 3 Obv 3poss fils Obv²⁰ Obv
 « Il_{prox} voit son_{obv} fils_{Sobv} »
 (Zúñiga 2006, p. 74).

Selon Zúñiga, il n'y a pas de cas grammaticaux en *cree*, la langue ne présente donc pas de marquage – de type ergatif, accusatif, etc. – des rôles sémantiques ou des fonctions syntaxiques entre les syntagmes nominaux et le prédicat d'une proposition (Zúñiga 2006, p. 72).

1.2.2. Morphologie verbale

Le noyau verbal présente quatre formes. Elles dépendent à la fois du genre de l'argument – animé ou inanimé – et de la valence verbale²¹. Les verbes intransitifs peuvent avoir un argument animé ou non, on distingue ainsi les Intransitifs Animés (IntrAn) des Intransitifs Inanimés (IntrIn). Les transitifs se fléchissent quant à eux de façon différente selon que l'objet est animé ou non, on oppose donc des Transitifs Animés (TrAn) à des Transitifs Inanimés (TrIn)²². Les verbes connaissent plusieurs « ordres », les deux principaux étant l'ordre

¹⁹ Ceci est valable pour les noms animés, qui prennent le suffixe *-a* de l'obviatif. Les inanimés sont superficiellement non marqués mais ils entraînent une morphologie inanimée sur le verbe.

²⁰ Nous suivons ici les gloses de l'auteur, mais l'on peut s'interroger sur l'étiquette « Obv » attribuée sans distinction aux deux morphèmes *-wa* et *-iyi* sur le même mot *o-kosis-*. Il semble qu'il conviendrait davantage de distinguer les deux par des étiquettes différentes, telles que « Obv » et « Obv₂ » par exemple.

²¹ Les algonquinistes parlent traditionnellement en terme de transitivité plutôt que de valence verbale. Nous reprenons donc cette tradition dans notre présentation du *cree*.

²² L'animéité des syntagmes nominaux impliqués dans le procès joue un rôle important dans la détermination des formes verbales disponibles. Ainsi, les formes TrIn avec un agent animé ne peuvent être que « directes », de même lorsque l'agent et le patient sont inanimés. Il n'y aurait donc pas de « forme inverse » entre deux actants inanimés. En revanche, les formes TrAn dont le patient est animé et l'agent inanimé sont toujours inverses (Zúñiga 2006, p. 83).

indépendant et le conjoint – réservé aux formes verbales dépendantes²³ –, et différents « modes ». Ce sont les éléments préfixés et suffixés qui distinguent morphologiquement les ordres indépendant et conjoint. Le premier est utilisé dans les propositions principales, tandis que le second semble réservé aux propositions subordonnées.

Le verbe *cree* présente une position de préfixe, une base verbale et huit positions de suffixes, que l'on peut représenter de la façon suivante:

-1	0	1	2	3	4	5	6	7	8
préfixe	noyau	direct « fort »	thème	obviation	TAM	personne, nombre	TAM	nombre, obviation	TAM

Dans sa présentation du *cree*, Zúñiga n'aborde pas les positions suffixales 4, 6 et 8, considérant que ces dernières, qui sont essentiellement occupées par les marques de temps, aspect et mode, n'ont pas de rapport avec le phénomène qui nous intéresse : l'« inverse ». Si ce choix est discutable, nous ne le discuterons pas ici, notre objectif étant avant tout de présenter comment est défini l'inverse dans une langue comme le *cree* des Plaines. Nous rencontrerons de nouveau au cours de ce bref aperçu de la morphologie verbale du *cree*, les termes d'« inverse » et de « direct », les morphèmes étant étiquetés en fonction de l'analyse en termes de voix « directe » et « inverse »²⁴ dans la description dont nous nous inspirons. Ils seront abordés en détail dans la troisième partie de cette présentation, qui leur sera consacrée.

Les préfixes du verbe *cree* peuvent être des marques de personne, ou bien des marques de l'ordre conjoint²⁵. Les marques personnelles se définissent selon les traits [+/- locuteur] et [+/- interlocuteur] :

	[+ locuteur]	[- locuteur]
[+ interlocuteur]	1 _{incl}	2(sg/pl)
[- interlocuteur]	1(sg/pl)	3(sg/pl)

Les marques personnelles de l'indépendant sont les suivantes :

- *ki(t)*- : chaque fois qu'une personne 2 est argument ;
- *ni(t)*- : chaque fois qu'une personne 1 est argument et que la deuxième personne n'est pas argument ;
- \emptyset - : chaque fois qu'il n'y a pas d'argument correspondant aux personnes 1 et 2 ; au prétérit, l'allomorphe est identique au préfixe de possession de la troisième personne (3Poss) sur le nom : *o(t)*-

(Zúñiga 2006, p. 73).

La forme des préfixes ne porte pas d'indication de fonctions syntaxiques ni de rôles sémantiques. L'accès des différentes personnes à la position préfixe est gouverné par la hiérarchie suivante, régie par les traits [+ interloc] > [- interloc] et [+ loc] > [- loc] :

$$2 / 1_{incl} > 1 > 3$$

(Zúñiga 2006, p. 84-85).

Les préfixes de l'ordre conjoint sont au nombre de trois : \bar{e} -, $k\bar{a}$ -, $k\bar{i}$ -. L'auteur ne précise pas les valeurs de ces préfixes ni leurs emplois respectifs.

²³ Nous pourrions renommer l'ordre conjoint « ordre dépendant » afin de rendre plus claire l'opposition des deux ordres, mais nous préférons ici conserver la terminologie des algonquistes.

²⁴ Notons ici l'utilisation du terme de « voix », ce qui constitue déjà un progrès au regard des premières descriptions.

²⁵ D'après les descriptions de la langue, l'ordre conjoint ne présente pas de marque de personne en position préfixale. Cette place est occupée par des préfixes qui déterminent spécifiquement l'ordre conjoint.

Le suffixe 1 est appelé « direct fort » (DirF) dans Zúñiga, et « obviatif » dans Dahlstrom 1986. L'unique morphème de cet ensemble est *-im*. Il est en distribution complémentaire avec *-(i)yi* de l'ensemble des suffixes de rang 3. Il marque l'action d'une personne proprement dite sur une non-personne obviative (3obv), ou d'une non-personne proximale sur une non-personne présentant un redoublement de l'obviatif (3obv₂) ; il apparaît dans des formes TrAn dites « directes » quand les deux arguments impliqués ne sont pas adjacents dans la hiérarchie algonquienne des personnes : 1, 2 > 3 > 3obv > 3obv₂. Nous reprenons les exemples de (4) pour illustrer cette position suffixale :

(4) a. *ni- wāpam -im -ā -w -a o- kosis -a*
 1 voir DirF Dir 3 Obv 3Poss fils Obv
 « Je vois son_{prox} fils_{obv}. »

(Zúñiga 2006, p. 71).

b. *wāpam -im -ē -w -a o- kosis -iyi -wa*
 voir DirF Dir 3 Obv 3Poss fils Obv Obv
 « Il_{prox} voit son_{obv} fils_{obv}. »

(Zúñiga 2006, p. 74).

En 4b., « son fils » a le statut 3obv₂, ce dernier étant « possédé » par une autre troisième personne, laquelle est obviative par rapport à l'agent. Les conditions d'apparition de ce suffixe révèlent que, non seulement, la hiérarchie ordonne les référents les uns par rapport aux autres, mais que, de plus, leur place respective au sein de cette hiérarchie est fixe puisque la distance entre les référents serait prise en compte dans le choix du suffixe.

Le suffixe 2 est considéré comme un suffixe « thématique ». Ce morphème a différentes valeurs dans les paradigmes TrAn et TrIn :

suffixes 2 TrAn	Indépendant	Conjoint
<i>-ā</i> ²⁶	1, 2 → 3 ²⁷	1pl, 1incl, 2pl → 3 ; 3 → 3obv
<i>-ē</i>	3 → 3obv	
<i>-ikw / -iko</i>	3 → 1, 2 ; 3obv → 3	3 → 1pl, 1incl, 2pl ; 3obv → 3
<i>-i</i>	2 → 1	2 → 1
<i>-iti</i>	1 → 2	
<i>-it</i>		1 → 2
<i>-∅</i>		1pl, 1incl, 2pl → 3 ; 3 → 1pl, 1incl, 2pl
TrIn	Indépendant	Conjoint
<i>-ē</i>	1, 2 → 3	
<i>-am / -ā / -∅</i>	3 → 3	1, 2 → 3 ; 3 → 3

On constate que l'ordre indépendant distingue les procès impliquant une personne et une non-personne *-ā*, et ceux impliquant seulement des non-personnes *-ē*. Le conjoint est plus complexe, il distingue le direct et l'inverse dans les mêmes situations, sauf si les personnes 1 et 2 sont au singulier, auquel cas l'opposition entre l'inverse et le direct n'est pas marquée (Zúñiga 2006, p. 75-76). Les exemples (5) à (7) illustrent la distribution des suffixes 2 dans le paradigme TrAn à l'indépendant, selon les personnes impliquées dans le procès :

²⁶ Traditionnellement, les algonquistes considèrent *-ā* et *-ē* comme des allomorphes d'un morphème « direct » et *-ikw / -iko* comme ceux d'un morphème « inverse ». En revanche, pour les morphèmes *-i*, *-iti*, et *-it*, les interprétations des algonquistes divergent (Zúñiga 2006, p. 75-76).

²⁷ La flèche indique la direction de l'action : de l'agent au patient.

- (5) a. *ni-* *sēkih* *-ā* *-w*
1 faire.peur Dir 3 « Je lui fais peur. »
- b. *ni-* *sēkih* *-ikw* *-w*
1 faire.peur Inv 3 « Il me fait peur. »
- c. *ni-* *sēkih* *-ā* *-nān*
1 faire.peur Dir 1pl « Nous_{excl} lui faisons peur. »
- d. *ni-* *sēkih* *-iko* *-nān*
1 faire.peur Inv 1pl « Il nous_{excl} fait peur. »
- (6) a. *sēkih* *-ē* *-w*
faire.peur Dir 3 « Il lui_{obv} fait peur. »
- b. *sēkih* *-ikw* *-w*
faire.peur Inv 3 « Il_{obv} lui fait peur. »
- (7) a. *ki-* *sēkih* *-i* *-n*
2 faire.peur 2→1 1/2sg « Tu me fais peur. »
- b. *ki-* *sēkih* *-iti* *-n*
2 faire.peur 1→2 1/2sg « Je te fais peur. »

(Zúñiga 2006, p. 76-77).

On constate que tous les suffixes de la position 2, tels qu'ils sont analysés ici, amalgament la référence aux deux personnes impliquées dans le procès. Nous pouvons dès lors les considérer plutôt comme des formes « sagittales »²⁸ amalgamant à la fois des indications de personnes et indiquant en même temps laquelle est agent et laquelle est patient. Les suffixes 2 seraient donc, en fait de « direct » et « d'inverse », des marqueurs sagittaux qui reprennent en premier lieu les deux personnes impliquées dans le procès, et indiquent en deuxième lieu la direction de ce procès.

La position de suffixe 3 est désignée par l'auteur comme celle de « sujet obviatif »²⁹. Il s'agit de trois suffixes mutuellement exclusifs avec le suffixe 1. Dans les cas où l'argument obviatif est l'argument unique ou un agent, on trouve *-(i)yi* à l'indépendant et au conjoint, sauf lorsque le patient est une personne 1 ou 2 plurielle, auquel cas on aura *-ø* à l'indépendant et *-wā* au conjoint. De même, si le patient est une non-personne animée, on trouve *-ø* dans les deux ordres. Cette distribution suggère, d'après Zúñiga, une hiérarchie différente de celle réglant le marquage des préfixes (Zúñiga 2006, p. 84):

1pl, 1incl, 2pl > 3an > 1/2sg, 3inan, 3obv

L'exemple (8) illustre le cas où, à l'indépendant, le patient est une non-personne animée et l'agent est obviatif :

- (8) *wāpam* *-ikw* *-ø* *-w*
voir Inv Obv.ActU/Agnt 3 « Il_{obv} le voit. »

(Zúñiga 2006, p. 77).

²⁸ Nous reprenons ici la terminologie de C. Hagège dans son ouvrage intitulé *La structure des langues* (Hagège 1982).

²⁹ Il semble que le terme « sujet » fasse ici en fait référence aux rôles sémantiques d'actant unique (dans le cas des procès intransitifs) et d'agent (pour les procès transitifs).

Les suffixes de la position 5 (personne et nombre) complètent les suffixes de la position 2. Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des morphèmes pouvant apparaître dans cette position, à l'indépendant et au conjoint :

Indépendant	Conjoint	
<i>-nān</i>	<i>-(y)āhk</i>	argument 1pl
<i>-(nā)naw</i>	<i>-(y)ahkw</i>	argument 1incl
<i>-(nā)wāw</i>	<i>-(y)ēkw</i>	argument 2pl lorsqu'il n'y a pas d'argument [pl, +loc]
<i>-w</i>	<i>-t</i>	argument 3an quand il n'y a pas de première ou deuxième personnes argument ³⁰
<i>-w</i>	<i>-k</i>	argument 3inan quand il n'y a pas d'argument animé
<i>-n</i>		argument 1sg et/ou 2sg dans les paradigmes TrAn 1/2sg pour les IntrAn et TrIn)
	<i>-(y)ān</i>	argument 1sg quand il n'y a pas d'argument 3an
	<i>-(y)an</i>	argument 2sg quand il n'y a pas d'argument 3an

Conjoint seulement :	<i>-ak</i>	1sg → 3 (1sgDir)
	<i>-it</i>	3 → 1sg (1sgInv)
	<i>-a</i>	2sg → 3 (2sgDir)
	<i>-isk</i>	3 → 2sg (2sgInv)
	<i>-akok</i>	1sg → 2pl

Les marques des personnes 1 et 2 au pluriel suivent un paradigme différent de celui des préfixes personnels vu plus haut. Les traits [+loc, +interloc], [+loc, -interloc], [-loc, +interloc] sont distingués à la fois aux modes indépendant et conjoint (Zúñiga 2006, p. 78). On constate cependant que le conjoint distingue un plus grand nombre de configurations. En effet, les morphèmes présentés dans le second tableau amalgament les personnes impliquées dans le procès et leurs rôles sémantiques respectifs. Dans la tradition algonquiniste, dont l'auteur reprend la terminologie, ils constituent ce qu'on appelle les « marqueurs de direction » ; ces derniers prennent part à l'analyse d'une langue en terme d'« inverse ». La hiérarchie d'accès réglant ces marqueurs de direction semble être ici :

$$1pl > 1pl_{incl}, 2pl > 3an > 1/2sg > 3inan^{31}$$

Les exemples en (9) illustrent certaines occurrences de ces marqueurs considérés comme « spécifiques » :

(9) a. *ē- wāpam -ak -ik*
 Cnj voir 1sgDir 3pl.prox « (que) je les vois. »

a'. *ē- wāpam -it -ik*
 Cnj voir 1sgInv 3pl.prox « (qu') ils me voient. »

³⁰ L'auteur précise que, selon Dahlstrom 1986, lorsque *-t* suit immédiatement le suffixe 2 *-am*, l'allomorphe *-k* apparaît.

³¹ Une telle hiérarchie apparaît alors difficilement explicable en terme d'agentivité.

- b. \bar{e} - *wāpam* *-im* *-ak*
 Cnj voir DirF 1sgDir « (que) je *leobv* vois. »
- b'. \bar{e} - *wāpam* *-iyi* *-isk*
 Cnj voir Obv 2sgInv « (qu')*ilobv* te voit. »

(Zúñiga 2006, p. 79).

Nous pouvons reprendre ici la remarque que nous avons énoncée au sujet des suffixes 2. Ces « marqueurs de direction » semblent avant tout être des marques de personnes qui amalgament l'indication des deux personnes représentant deux actants différents au sein du procès. La flèche qui indique la direction de l'action entre les deux personnes est alors conforme ou non à la hiérarchie algonquienne des personnes.

Enfin, les suffixes de la position 7 (nombre et obviation) marquent les arguments 3^{èmes} personnes plurielles : 3prox > 3obv > 3inan :

Indépendant	Conjoint	
<i>-ak</i>	<i>-ik</i>	3pl argument
<i>-a</i>		3obv argument
<i>-a</i>	<i>-i</i>	3pl.inan argument

- (10) a. *ni-* *wāpam* *-ā* *-w* *-ak*
 1 voir Dir 3 3pl « Je les vois. »

- b. \bar{e} - *wāpam* *-ø* *-ak* *-ik*
 Cnj voir 1/2Dir 1sgDir 3pl « (que) je les vois. »

(Zúñiga 2006, p. 80).

D'après l'auteur de *Deixis and Alignment*, les différents ensembles d'affixes suggèrent différentes hiérarchies de référents (voir le tableau récapitulatif des suffixes dans le paradigme TrAn à l'indépendant page suivante) :

- Préfixe : 2 / 1_{incl} > 1 > 3
- Suffixes 1 et 2 (direct fort et thème) : 1, 2 > 3 > 3obv > 3obv₂
- Suffixes 3 (sujet obviatif) : 1pl, 1_{incl}, 2pl > 3an > autres (intervention des catégories de nombre et d'animéité, en plus de la personne)
- Suffixes 5 (personnes et nombre) : 1pl > 1_{incl} / 2pl > 3an > 1/2sg > 3inan³²
- Suffixes 7 (nombre et obviation) : 3 > 3obv > 3inan

(Zúñiga 2006, p. 84).

Cette remarque amène Zúñiga à déclarer que « The Algonquian person hierarchy 2 > 1 > 3 is, as we have seen, at best an oversimplification and at worst a urban legend » (Zúñiga 2006, p. 127). L'analyse traditionnelle des langues algonquiennes *via* le concept de « hiérarchie algonquienne » peut donc être remise en question. Cette remise en question pourrait finalement nous amener à repenser d'une toute autre manière l'organisation structurelle de ces langues, à commencer, peut-être, par la notion d'« inverse ».

³² On peut rapprocher alors la hiérarchie des suffixes 3 à celles des suffixes 5, cette dernière étant simplement plus précise que la précédente.

Tableau récapitulatif des suffixes dans le paradigme TrAn à l'indépendant

1.3. *L'inverse en cree des Plaines*

Pour simplifier le présent exposé, et parce que les formes inverses sont essentiellement attestées et décrites pour les paradigmes des verbes TrAn à l'indépendant³³, nous nous concentrerons, à partir de maintenant, sur ces paradigmes. Nous laisserons donc de côté les autres formes verbales – *i.e.* formes sans agent – et l'ordre conjoint, notre objectif n'étant ici que d'introduire la notion d'inverse telle qu'elle a été traditionnellement décrite dans une langue comme le *cree* des Plaines³⁴.

Les descriptions contemporaines des langues qui présentent le phénomène de l'inversion ont presque systématiquement recours à la définition d'une catégorie grammaticale appelée « direction ». La catégorie de direction fait intervenir les notions de hiérarchie – si le terme est en usage depuis peu, les descriptions antérieures font néanmoins apparaître la conscience d'un ordonnancement spécifique des personnes et de leurs référents dans les langues en question –, et d'obviation. Nous suivons ici la définition de la direction dans Wolfart 1973. Il est néanmoins important de rappeler que celle-ci a fait l'objet de l'article de Hockett 1992 qui dénonçait une mauvaise analyse de cette catégorie par l'inclusion abusive des personnes 1 et 2 au sein de celle-ci. Cependant, étant donné que cette analyse semble prévaloir dans la plupart des définitions de l'inverse, c'est celle-là que nous présenterons.

1.3.1. La catégorie de la « direction »

Wolfart établit la direction comme catégorie grammaticale. En dehors des formes avec agent indéfini, les ordres indépendant et conjoint des TrAn présentent deux ensembles symétriques distingués par la catégorie de la « direction ». Ces ensembles sont caractérisés par une opposition dans la relation agent/patient. À la forme directe, la succession linéaire des préfixes et suffixes correspond à la priorité des personnes les unes sur les autres en fonction de leur agentivité : la marque de l'agent est « prioritaire », donc précède, celle du patient. À l'inverse, la séquence linéaire reste inchangée mais l'inversion de l'ordre fondamental de priorité – le patient est prioritaire tandis que l'agent est secondaire – est indiquée par des suffixes thématiques. La priorité d'un référent sur un autre est supportée par un principe d'ordre fondamental dans la catégorie des personnes en *cree* (Wolfart 1973, p. 24) :

« Among the person categories, non-third persons outrank third persons; within the former class, those including the addressee takes precedence over those which do not include it. This principle of ordering (precedence) is found not only among the personal prefixes which are members of one position class (thus, paradigmatically) but also in the linear sequence of verbal and nominal affixes (syntagmatically) »

(Wolfart 1973, p. 52).

³³ Nous avons pu voir dans la section précédente que l'ordre conjoint présente également une dichotomie entre formes « directes » et « inverses ». Cependant, ces paradigmes étant plus complexes en raison des nombreux amalgames qui les caractérisent, et notre objectif étant ici d'illustrer le plus simplement possible ce que les algonquinistes appellent « inverse », nous préférons nous concentrer pour le moment sur les formes de l'indépendant.

³⁴ Il va de soi que la description qui va suivre ne fait pas l'unanimité, et est encore le sujet de nombreuses controverses et discussions ne serait-ce que parmi les algonquinistes. Voir à ce sujet Dahlstrom 1986 et Rhodes 1976 pour des interprétations différentes de l'« inverse » – que nous aborderons ensuite –, Wolfart 1973 et Hockett 1992 en ce qui concerne les dimensions de la direction, Jolley 1983 sur les hiérarchies algonquiennes, Muehlbauer 2012 sur une réinterprétation des « catégories » de l'animéité et de l'obviation, entres autres.

Wolfart identifie donc ici la hiérarchie algonquienne des personnes telle qu'elle est aujourd'hui établie dans le cadre des études algonquiennes. Ce principe d'ordonnement se rencontre non seulement dans les préfixes personnels mais également dans la séquence linéaire des suffixes du verbe. Comme l'ordre relatif des classes de position des affixes des catégories de personnes dans la flexion verbale est fixe et ne peut pas être renversé, la direction de l'action doit être marquée indépendamment (Wolfart 1973, p. 52). C'est ce qui, selon Wolfart, fonde la « direction » comme catégorie grammaticale. La direction est par conséquent exprimée morphologiquement par des marques thématiques (Wolfart 1973, p. 24-25). Les thèmes du paradigme TrAn fonctionnent comme des marqueurs de direction et c'est là, d'après Wolfart, leur seule fonction synchroniquement pertinente (Wolfart 1973, p. 52). Les exemples en (11) et (12) permettent de comparer la morphologie d'un verbe Intran, *pimipahtā*- « courir », et d'un TrAn, *pēhtaw*- « entendre » :

(11)	a.	<i>ki-</i> 2	<i>pimipahtā</i> courir	<i>-n</i> 1/2sg		« Tu cours »
	b.	<i>ni-</i> 1	<i>pimipahtā</i> courir	<i>-n</i> 1/2sg		« Je cours »
(12)	a.	<i>ki-</i> 2	<i>pēhtaw</i> entendre	<i>-i</i> 2→1	<i>-n</i> 1/2sg	« Tu m'entends »
	b.	<i>ki-</i> 2	<i>pēhtaw</i> entendre	<i>-iti</i> 1→2	<i>-n</i> 1/2sg	« Je t'entends » (Zúñiga 2006, p. 74).

On constate ainsi qu'en (12), les TrAn présentent un morphème en plus, permettant de marquer la « direction » de l'action, ce qui justifierait alors de parler d'une catégorie propre aux verbes transitifs animés : la direction. Si l'on reprend à nouveau notre lecture des morphèmes directs et inverses en tant que formes sagittales – selon laquelle c'est ici l'affixe qui est sagittal, la direction est alors circonscrite à l'affixe lui-même, et non appliquée à tout un système ; elle est interne à ces marques personnelles particulières –, il convient de relever que, si l'on considère ces morphèmes comme d'abord des marques de personne, d'autres morphèmes marquent également les personnes dans la même forme verbale : le préfixe *-ki* et le suffixe *-n*. On comprend donc qu'il soit tentant de ne considérer les marqueurs de « direct » et d'« inverse » que comme des marqueurs de direction. Cependant, étant donné que ceux-ci présentent des formes différentes en fonction à la fois des personnes et de leurs rôles sémantiques respectifs, nous estimons que l'on ne peut pas faire l'économie d'y joindre la référence aux personnes du procès. Nous pouvons alors repenser la structure verbale des TrAn à l'indépendant comme présentant au moins trois marques de personnes, dont un amalgame : la marque de la personne la plus haute dans la hiérarchie est préfixée, les deux autres marques sont suffixées (la forme sagittale précède le suffixe de la personne moins haute dans la hiérarchie). En outre, ces marques de « direction » pourraient tout aussi bien – si l'on adopte un autre prisme de lecture de la langue – constituer des marques de voix, permettant, dans le cas d'un « inverse » par exemple, de promouvoir le référent inférieur dans la hiérarchie en agent. Ces marques permettraient alors de libérer les référents inférieurs de leur position « prototypique » de patients par rapport aux référents supérieurs, d'où le terme que l'on rencontre dans certains ouvrages de « voix inverse ». L'idée même de direction, en fait, se substitue à l'idée de voix.

1.3.2. Direction et obviation

Sémantiquement, la direction selon Wolfart sert à spécifier quel référent est l'agent et lequel est le patient :

- (13) a. *ni- sēkih -ā -nān atim*
 1 faire.peur Dir 1pl chien³⁵ « Nous faisons peur au chien. »
- b. *ni- sēkih -iko -nān atim*
 1 faire.peur Inv 1pl chien « Le chien nous fait peur. »
 (Wolfart 1973, p. 25).

Lorsque les deux référents sont des troisièmes personnes, interviennent à la fois les catégories de direction et d'obviation – catégorie que Wolfart considère comme étant déterminée par le focus –, ce qui crée une situation un peu plus complexe :

- (14) a. *sēkih -ēw nāpēw atim -wa*
 faire.peur Dir **homme** chien Obv « L'**homme** fait peur au chien »
- b. *sēkih -ik nāpēw atim -wa*
 faire.peur Inv **homme** chien Obv « Le chien fait peur à l'**homme** »
- c. *sēkih -ēw nāpēw -a atim*
 faire.peur Dir homme Obv **chien** « Le **chien** fait peur à l'homme »
- d. *sēkih -ik nāpēw -a atim*
 faire.peur Inv homme Obv **chien** « L'homme fait peur au **chien** »
 (Wolfart 1973, p. 25).

Les phrases (14a.) et (14b.), et (14c.) et (14d.) ont une direction opposée, mais le focus (en gras) est le même ; les phrases (14a.) et (14c.), et (14b.) et (14d.) présentent la même direction mais leur focus est différent ; les phrases (14a.) et (14d.), et (14b.) et (14c.) décrivent la même situation, mais présentent à la fois une direction et un focus différents. La phrase (14a.) est perçue comme la plus neutre – l'agent proximal est humain, ce qui est conforme à la hiérarchie rangeant les humains plus haut que les animaux –, les trois autres étant liées à un contexte. Quand, dans le cas d'un procès impliquant seulement des troisièmes personnes, le choix de la direction est prédéterminé par des facteurs pragmatiques : la différence entre les phrases directe et inverse – qui sont alors des paraphrases l'une de l'autre – relève du focus et de l'emphase syntaxique (l'opposition de marquage entre les arguments proximal et obviatif) correspondante (Wolfart 1973, p. 25). L'obviation joue par conséquent, dans cette tradition descriptive, un rôle primordial dans la catégorie de direction lorsque l'action concerne deux troisièmes personnes.

³⁵ La glose est la nôtre, Wolfart en effet ne segmente pas la forme verbale: « scare(1p-3) dog(3) » (Wolfart 1973, p. 25).

1.3.3. Direction et voix

La symétrie extensive du paradigme TrAn et la réversibilité de la « direction » rappellent la voix dans les langues indo-européennes. En revanche, pour Wolfart, il est important de les distinguer :

- la direction reflète la relation agent/patient et la relation « logique » des référents.
- la voix dans les langues indo-européennes relève principalement de l'emphase et de la stylistique.

Pour illustrer son raisonnement, Wolfart compare les phrases suivantes :

- (15) a. « J'ai vu John »
b. « J'ai été vu par John »
c. « John a été vu par moi »

D'après lui, on observe, dans les deux premières phrases, la conservation du placement des arguments autour du verbe, mais la direction de l'action a changé. Or, (15b.) n'est pas la forme passive de (15a.), qui est (15c.). Dans ce dernier exemple, le placement des arguments autour du verbe a été inversée (le patient précède la forme verbale tandis que l'agent la suit), en revanche, la direction de l'action est la même : c'est toujours « je » qui voit John. La direction de l'action n'est donc pas, selon Wolfart, affectée par le changement de voix. Du point de vue du *cree*, l'analyse en termes de voix active/passive ne serait pour l'auteur pas pertinente (Wolfart 1973, p. 26). Si l'on suit l'argumentation de Wolfart, nous pouvons admettre qu'en effet, l'opposition voix active/voix passive ne correspond pas strictement à ce qu'on appelle dans les analyses du *cree* l'opposition direct/inverse. En revanche, il semble tout de même bien s'agir d'un phénomène de voix, qui permettrait de promouvoir en agent, *via* un morphème verbal particulier, un référent qui ne peut sinon jouer ce rôle. Ainsi, si l'on s'essaye à transposer au français l'organisation structurelle du *cree* concernant ce phénomène, on peut considérer qu'au lieu de dire « Je te vois », ce qui n'est pas possible tel quel en raison de la hiérarchie algonquienne, les locuteurs du *cree* doivent passer par une forme verbale particulière et dire quelque chose comme « Tu es vu par moi ». Ce jeu de promotion en agent selon la hiérarchie relève donc bien d'un phénomène de voix, hiérarchiquement déterminé.

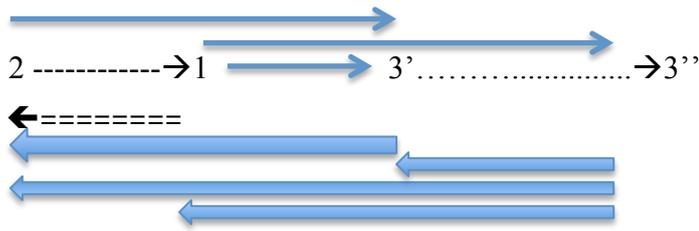
Pour Wolfart, l'usage des termes « agent » et « patient » est une extension de l'usage de Bloomfield, devenu le standard dans la linguistique algonquienne. Si l'on venait à utiliser « sujet » ou « objet » en *cree*, leur fonction générale serait corrélée plus à la notion de focus qu'à celle de direction (Wolfart 1973, p. 26). Ce point, trop rapidement écarté par l'auteur, pourrait en fait constituer un des principaux enjeux de l'interprétation de ce qu'on appelle « inverse » dans les langues algonquiennes.

1.3.4. Direction et inversion en *cree*

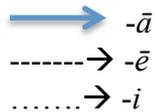
Le marquage de la « direction » en *cree* suit le schéma appelé « *head-marking* » (c'est-à-dire que le marquage est sur le régissant et non le régi): tous les « marqueurs de direction » sont suffixés au noyau verbal, ce qui conforte notre idée que ce sont en réalité des morphèmes de voix. Ce marquage distingue différentes configurations en fonction des personnes impliquées dans le procès, ce qui donne lieu à trois paradigmes différents. L'un concerne les personnes proprement dites, c'est à dire tout procès dont les arguments comprennent les personnes 1 et 2. Un autre paradigme marque les procès impliquant une troisième personne et une personne 1 ou 2. Enfin, une troisième configuration distingue les procès dont les arguments sont seulement des troisièmes personnes³⁶ (Zúñiga 2006, p. 85-86). Le schéma

³⁶ Comme déjà mentionné, les algonquinistes utilisent une terminologie particulière pour nommer ces trois types de configuration, qu'ils appellent respectivement configurations « locale », « mixte » et « non-locale ». Nous ne

suivant, proposé par Zúñiga, illustre les différentes configurations déterminant un marquage direct ou inverse en *cree* :



Direct :



Inverse :



(Zúñiga 2006, p. 52).

On constate que le « marquage directionnel » observe la scission des catégories de personnes, les premières et deuxièmes dépendant de la déixis – donc sans référents fixes –, tandis que les troisièmes relèvent d’une toute autre dimension, hors dialogue, et renvoient alors nécessairement à du nominal.

Un marqueur spécialisé attaché à la catégorie de la « direction » peut donc apparaître selon que la hiérarchie de rôles, qui range l’agent au-dessus du patient, et la hiérarchie « d’indexabilité » – c’est-à-dire la hiérarchie algonquienne des personnes – sont « alignées » ou non :

Hiérarchies de rôle et d’indexabilité :



Ce marqueur spécialisé, comme nous l’avons vu, est appelé « suffixe thématique » (-ā et -ikw en *cree* des Plaines) :

- (16) a. ni- wāpam -ā -w
 1 voir Dir 3 « Je le/la vois. »
- b. ni- wāpam -ikw -w
 1 voir Inv 3 « Il/elle me voit. »

(Zúñiga 2006, p. 24).

Selon Nichols 1992, la direction dans les langues algonquiennes consiste en un ensemble de morphèmes, qui s’ajoutent aux marques de personne, spécialisés dans la notion de placement relatif de l’agent et du patient dans la hiérarchie. En *cree*, le verbe s’accorde selon la personne et le nombre avec le sujet et l’objet³⁷, mais les affixes de personne et de nombre

retiendrons pas cette terminologie, la distinction de « local » et « non-local » pour les personnes ne nous paraissant pas pertinente dans la mesure où il nous paraît préférable de parler de « personnes proprement dites » et de « non-personnes ». Cela relève en effet du domaine du dialogue et non de l’espace.

³⁷ Alors que Zúñiga, à l’instar de Wolfart, parle principalement en termes de rôles sémantiques, on remarque que Nichols, qu’il cite pourtant, serait davantage portée à faire appel aux fonctions syntaxiques. Cependant,

ne distinguent pas le sujet et l'objet ; ceci n'est assuré que par le marquage de l'opposition « inverse » vs « direct » sur le verbe. En accord avec la hiérarchie ordonnant les catégories de personnes (2 > 1 > 3), le verbe prend un marquage direct quand le sujet est plus haut que l'objet dans la hiérarchie ; sinon, il prend un marquage inverse. De plus, le verbe se fléchit différemment selon que les arguments « actant unique » et « objet »³⁸ sont animés ou non, modèle qui peut être interprété comme un cas de conjugaison hiérarchique ou comme des classes³⁹ différentes de conjugaison, plutôt qu'un accès hiérarchique à la conjugaison⁴⁰ (Zúñiga 2006, p. 25). Cela met en évidence le caractère extrêmement complexe des paradigmes algonquiens, dont les facteurs de variation morphologique sont multiples. Ils font interagir la valence verbale avec le « statut » des référents des arguments, que l'on peut, avec plus ou moins de pertinence, ordonner selon des principes hiérarchiques. Les caractères animé/inanimé, proximal/obviatif, ou humain/non humain des arguments sont ainsi susceptibles d'entrer en jeu dans la conjugaison algonquienne, et de déterminer la morphologie verbale : noyau InrAn, InrIn, TrAn ou TrIn, marque d'un argument obviatif, marquage direct ou inverse. Une telle complexité de combinaisons peut entraîner une grande variété d'interprétations : conjugaison hiérarchique, théorie de la direction, voix inverse, etc.

Notre trop brève présentation du phénomène de l'« inverse » tel qu'il a été identifié en *cree* des Plaines révèle finalement que la pertinence d'une telle notion reste encore à prouver et à définir au regard de la morphologie verbale et de la structure syntaxique de la langue. Il serait notamment intéressant de reprendre les analyses de l'« inverse » algonquien en ayant à l'esprit le modèle décrit par Queixalós au sujet de l'ergativité syntaxique⁴¹ (Queixalós 2013). Les marques de direct et d'inverse seraient finalement des marques de voix, l'inverse permettant de faire du référent inférieur un agent plutôt qu'un patient (ce qui serait sinon son rôle « prototypique », marqué par le direct). Ainsi, pour pousser le raisonnement un peu plus loin, la langue *cree* présenterait un alignement éclaté selon la hiérarchie des personnes et la position relative des référents des arguments dans cette hiérarchie.

L'« inverse », tel qu'il a été identifié dans les langues algonquiennes, a trouvé un vaste écho dans les descriptions des langues amérindiennes de la fin du XX^{ème}. Il a en effet été

Zúñiga ne précise pas la définition de Nichols des fonctions syntaxiques, ce qui maintient, une fois encore, la confusion générale entre les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques dans ces descriptions.

³⁸ Nichols, dont nous avons ici repris la citation par Zúñiga, se réfère au modèle SAO. Nous avons donc traduit « S » par « actant unique » et « O » par « objet », même si ce dernier relève finalement des rôles sémantiques et gagnerait donc à être traduit par « patient ». Quoiqu'il en soit, la confusion sujet/objet et agent/patient est manifeste.

³⁹ Le terme de « classe », ainsi que nous l'a fait remarqué Alain Lemaréchal, est ici ambigu : la notion de classe n'est légitime que lorsqu'elle est morphologiquement déterminée, que l'appartenance des verbes à ces classes est imprédictible, et qu'elle ne contient aucune fonction ou valeur sémantique. Il peut sinon s'agir non pas d'une question de conjugaison, mais de classe sémantique de verbes, pouvant éventuellement déterminer des morphologies différentes. En revanche, dans le cas présent, il ne nous semble pas que le terme de classe soit adapté.

⁴⁰ Nous avons repris ici les termes de Nichols, tels que cités dans Zúñiga 2006. Le phénomène qu'elle aborde ici pourrait tout aussi bien, d'après un commentaire d'Alain Lemaréchal, être considéré comme un système d'alignement éclaté selon l'opposition [+/- animé].

⁴¹ Précisons néanmoins que l'auteur ne considère pas l'inverse – tel qu'il est communément décrit dans la plupart des langues amérindiennes (les langues algonquiennes, en effet, ne figurent pas dans l'inventaire déjà très large de l'article en question) – comme un cas d'ergativité stricte, étant donné que celui-ci, s'il conserve bien la forme transitive du verbe, relèverait cependant d'un cas de diathèse secondaire (tandis que l'ergativité stricte, pour Queixalós, concerne la diathèse primaire) : « La définition de l'ergativité stricte proposée (...) permet d'écartier pas moins de sept configurations qui se sont parfois vues mêler à l'ergativité (...) [parmi lesquelles] l'inverse : la forme inverse est bien transitive, mais à diathèse secondaire, comme le passif » (Queixalós 2013, p.9).

repris voire réapproprié pour de nombreuses langues, jusqu'à couvrir un éventail de langues diverses et variées au-delà même du domaine amérindien. Cette popularisation du concept, alors que son interprétation reste déjà floue en *creé*, a donné lieu à une dilution de la notion. Cette réutilisation aboutit finalement en une multitude de définitions, qui ne font pas nécessairement toutes l'unanimité, si l'on considère la terminologie de la typologie contemporaine. Nous proposons ici un tour d'horizon de ces différentes interprétations de l'« inverse ».

2. L'inverse et la typologie: reprises du concept et foisonnement notionnel

Dans son introduction, Zúñiga aborde la controverse engendrée par les diverses analyses de l'inverse dans les langues. Schématiquement, cette controverse opposerait les *lumpers* et les *splitters* : les premiers définiraient l'inverse de manière **fonctionnelle** (au sens large de « fonction », soit l'explication des phénomènes linguistiques par rapport aux fonctions du langage à remplir) et l'identifieraient alors dans de nombreuses langues. Les seconds le définiraient plutôt par le biais de la **morphologie** et considéreraient l'inverse des langues algonquiennes comme le prototype du phénomène (Zúñiga 2006, p. 3). Cette division rappelle la question épistémologique de l'interprétation des phénomènes linguistiques, susceptible d'osciller entre deux extrêmes: chercher à tout rapprocher pour dépasser la diversité des langues, ou au contraire se concentrer sur une langue en tant qu'entité particulière et l'explorer en fonction d'elle-même et du microcosme culturel et social qui la sous-tend. Comparer des langues nécessite de recourir à une perspective onomasiologique ; un phénomène comme l'« inverse » peut-il répondre aux exigences de cette perspective ? Nous proposerons dans ce chapitre de présenter et discuter trois conceptions de l'« inverse », qui abordent le concept sous des angles différents : *Voice and Inversion*, édité par Talmy Givón (1994), *Deixis and Alignment, Inverse Systems in Indigenous Languages of the Americas*, de Fernando Zúñiga (2006), ainsi qu'un article de Klaiman « Inverse Languages » (1992). Ces trois conceptions de l'« inverse » nous permettent de rendre compte de la confusion – à la fois théorique et terminologique – entourant cette notion. La première est une définition de type fonctionnaliste, celle de Givón. La seconde est celle de Zúñiga, qui constitue une approche se voulant alternative du phénomène, et élabore pour cela une théorie autour des notions d'alignement, de hiérarchie, et de « direction ». Enfin, nous verrons comment Klaiman tâche de définir un type de langues « inverse ».

2.1. L'« inverse » dans la perspective fonctionnaliste de Givón

Dans *Voice and Inversion*, Givón assume le choix de définir la voix inverse de manière strictement fonctionnaliste, indépendamment de la langue et de la structure, afin de poser les fondements de l'identification, dans n'importe quelle langue, du type propositionnel remplissant la fonction de la voix inverse dans la communication (Givón 1994, p. 3). Ceci a pour effet de rendre extrêmement large la définition et, par-là, extrêmement divergentes les manifestations de l'inverse dans les langues du monde.

Dans cette perspective fonctionnaliste, Givón distingue un inverse pragmatique d'un inverse sémantique. Tous deux peuvent être marqués soit morphologiquement sur la forme verbale, soit par l'ordre des mots, soit par une combinaison de ces deux moyens. L'inverse pragmatique se définit selon la topicalité⁴² relative des arguments du procès :

⁴² Il convient de noter que la terminologie de Givón nous fait passer ici de la notion de « focus », employée par la majorité des auteurs, à celle de « topique ».

« If the agent is more topical than the patient (...), the direct-active clause is used. If norm (of agentivity) is reversed and the patient is more topical, the inverse clause is used »

(Givón 1994, p. 25).

À titre d'exemple, nous reproduisons l'analyse que Givón propose de certaines constructions de l'hébreu biblique comme constituant des cas d'inverse pragmatique marqués par l'ordre des mots. Dans cette langue, l'inverse marqué par l'ordre des mots requiert l'usage du parfait. En (17a.), le sujet-agent (selon les termes de l'auteur) est topical, donc « proximal » ; en (17b.), le non-agent/sujet est topicalisé, soit « rendu proximal » :

(17) a. **Direct (parfait, SVO) :**

<i>ve-</i>	<i>ha-</i>	<i>'adam</i>	<i>yada''</i>		<i>'et-</i>	<i>Hava</i>
and	the	man	knew.Perf.3sgMasc	Acc	Eve	
« And Adam knew Eve » (Gen. 4.1)						

b. **Inverse ; objet direct postposé (parfait, OVS) :**

<i>hamesh</i>	<i>'esrey</i>	<i>'ama</i>	<i>gavr -u</i>	<i>ha-</i>	<i>mayim</i>
five	ten.Gen	arm	rose they	the	water.pl
« ...the water rose fifteen arms [measure]... » (Gen. 7.20)					

(Givón 1994, p. 18-19).

Nous constatons qu'il s'agit en fait ici d'un phénomène de focalisation par *Y-movement*. L'auteur considère en effet que les propositions inverses marquées par l'ordre des mots ont traditionnellement été décrites comme des topiques contrastifs, *Y-movement* ou *L-dislocation*. Il justifie leur rapprochement par le fait que ces types de propositions partagent la caractéristique fonctionnelle de tous les autres types de propositions inverses, à savoir la topicalisation⁴³ d'arguments non-agents (Givón 1994, p. 18). Le terme d'« inverse » rassemblerait finalement, dans cette perspective, tous les phénomènes présentant à notre sens une fonction de focalisation d'arguments non-agents. Pour notre part, nous ne considérons pas qu'une telle conception rassemblant une diversité considérable de structures sous une même étiquette – celle d'« inverse » –, simplement parce qu'elles partagent une fonction commune que l'on peut retrouver dans la majorité des langues, soit pertinente dans une perspective typologique. La notion d'inverse pragmatique marqué par l'ordre des mots n'a donc dans notre perspective pas lieu d'être. Les inverses pragmatiques morphologiquement marqués, quant à eux, englobent par exemple le cas des langues algonquiennes en ce qui concerne les procès impliquant des troisièmes personnes⁴⁴.

L'inverse sémantique tel que le définit Givón, en revanche, met en jeu des hiérarchies ordonnant les référents des arguments les uns par rapport aux autres :

« If the agent outranks the patient on the relevant generic topic hierarchies (discourse participation, animacy, gender, age, size, possession, definiteness, anaphoricity), the direct-active clause is used. If the relevant norm is

⁴³ Nous avons reproduit ici le terme employé par l'auteur, bien que cela nous semble relever plutôt – comme nous l'avons noté plus haut – d'une focalisation que d'une topicalisation : l'élément motivant la production de l'énoncé (en (16b), à quelle hauteur l'eau est montée) est mis en avant par rapport à ce qui est supposé déjà connu (le fait que l'eau ait monté).

⁴⁴ Voir notamment 1.2.2 l'exemple 6b, où le statut « obviatif », pragmatiquement déterminé dans le contexte du discours, détermine un marquage « inverse » sur le verbe.

reversed and the patient outranks the agent on the relevant hierarchy, the inverse clause is used »

(Givón 1994, p. 25).

Cette définition comprend, par exemple, les cas d'inverse en *cree* des Plaines, que nous avons abordés dans notre premier chapitre. Les emplois obligatoires de l'inverse seraient déterminés en surface par des facteurs sémantiques définis par les hiérarchies « topiques génériques » ainsi déterminées:

- Participation au discours : 1 > 2 > 3⁴⁵
- Animéité : humain > animé > inanimé
- Agentivité : agent > datif > patient
- Genre : masculin > féminin
- Age : adulte > enfant
- Taille : grand > petit
- Possession : possesseur > possédé
- Définitude : défini > indéfini
- Anaphoricité : pronom > syntagme nominal

(Givón 1994, p. 22).

Dans cette optique, les hiérarchies décrivent une norme selon laquelle les référents des arguments placés plus haut dans la hiérarchie en question sont plus « topiques », c'est à dire plus naturellement susceptibles de constituer l'agent d'un verbe transitif – configuration dite « directe » (dans le sens des hiérarchies).

Dans le cas des langues algonquiennes, Givón distingue ainsi un inverse morphologique (pronominal) pragmatique et optionnel dans le cas des procès n'impliquant que des troisièmes personnes, d'un inverse morphologique sémantique et obligatoire dans les cas impliquant au moins une personne proprement dite. L'inverse obligatoire des langues algonquiennes exprime donc un renversement de la norme définie par cette hiérarchie, où un référent « inférieur » agit sur un référent d'ordre supérieur. Pour les cas où les arguments sont des troisièmes personnes, Givón s'appuie sur la description du système de voix algonquien de Dahlstrom 1986, selon laquelle le plus topical des arguments est marqué comme proximal et le moins topical est obviatif. Dans une proposition directe, l'agent est proximal et le patient obviatif, et *vice-versa* pour l'inverse. Les facteurs déterminant le statut obviatif ou proximal des troisièmes personnes arguments dépendraient alors de choix narratifs ou discursifs de la part du locuteur⁴⁶, d'où l'étiquette d' « inverse pragmatique optionnel » (Givón 1994, p. 22). Nous pouvons cependant reconnaître une certaine tension dans une telle analyse qui discerne au sein d'une seule et même langue deux types d'inverse. La portée universelle que voudrait donner l'auteur au concept d'inverse le conduit à déconstruire la notion au point que celle-ci puisse revêtir différentes formes aux dépens de la structure interne des langues. Il est en revanche essentiel de retenir de ces définitions de l'inverse l'importance que revêt la nature des référents des arguments par rapport au discours, c'est-à-dire la distinction entre les personnes proprement dites et les non-personnes.

Givón fonde ainsi son analyse de l'inverse sur la notion de topique : l'« inverse » relève d'un changement de topique lié aux rôles sémantiques et, dans certains cas, à la nature des référents des arguments. Les hiérarchies de personnes jusqu'ici considérées par les

⁴⁵ Pour certaines langues algonquiennes, comme le *cree* des Plaines, la hiérarchie des participants au discours place 2 au dessus de 1, soit 2>1>3.

⁴⁶ Il existe cependant, comme nous l'avons vu pour le *cree* des Plaines, plusieurs cas où le statut obviatif d'une troisième personne argument est systématique, et entraîne donc un marquage direct ou inverse obligatoire, si l'on suit la logique de Givón.

algonquinistes comme principalement liées à l'agentivité des référents des arguments, sont donc réinterprétées par Givón comme des échelles ordonnant les référents selon leur topicalité relative. *Voice and Inversion* se concentre sur l'étude des aspects fonctionnels et pragmatiques de la voix. La typologie grammaticale devient l'étude de diverses structures ayant la même **fonction**⁴⁷. Cela conduit l'auteur à regrouper des logiques et structures diverses et variées, auxquelles il est difficile d'appliquer la seule étiquette d'« inverse ».

2.2. L'approche directionnelle de Zúñiga

Sans écarter les travaux des algonquinistes, Zúñiga retient dans son approche du concept d'inverse le rôle potentiel de la notion de topique et entreprend de clarifier les notions qui lui sont liées (direction, alignement, hiérarchie), ainsi que de définir les différentes combinaisons que celles-ci peuvent présenter. Il aborde l'inverse à travers des concepts qui conditionnent son apparition ou non dans les langues : la deixis et l'alignement hiérarchique.

Dans le premier chapitre, Zúñiga se réclame du modèle d'alignement de Dixon & Aikhenvald 2000, qu'il considère comme un moyen heuristique d'explorer les schémas d'alignement des langues qui dévient des types de base communément appelés accusatif, ergatif, intransitif éclaté et double oblique. Ce modèle (modèle « SAO ») distingue quatre fonctions⁴⁸ : l'actant unique (ActU) des procès intransitifs, l'agent (Agt, actant qui « contrôle » le procès) des prédicats transitifs, le patient (Pat, actant affecté) des prédicats transitifs, et l'*extended argument* (Ext, actant du but, bénéficiaire, stimulus, etc.). Chaque fois qu'une construction donnée vise un ou plusieurs de ces rôles, cette cible est appelée **pivot**. Un pivot qui revient dans plusieurs constructions est appelé **premier argument**⁴⁹ (Zúñiga 2006, p. 28). L'auteur précise par la suite que la morphosyntaxe de nombreuses langues est sensible à une hiérarchie d'indexabilité qui ordonne les entités, certaines étant alors supérieures aux autres. On retrouve à nouveau la notion de « hiérarchie », cette fois considérée comme étant motivée par des critères liés à l'« indexabilité » des arguments. Typiquement, les personnes proprement dites sont plus hautes que les non-personnes, pour ces dernières, des facteurs sémantiques (ex : caractère animé), grammaticaux (ex : possession ou nombre) et pragmatiques (ex : saillance dans le discours) peuvent jouer un rôle dans le positionnement des arguments dans cette hiérarchie. Dans ces langues, le référent le plus haut est « privilégié » par rapport à l'accès au marquage morphologique et aux fonctions syntaxiques (Zúñiga 2006, p. 28). La direction reflète alors l'alignement entre la hiérarchie d'indexabilité et la hiérarchie relationnelle où les agents sont plus hauts que les patients. Quand le référent supérieur est un agent, le prédicat ou la totalité de la proposition est marquée comme directe. L'inverse marque une construction où c'est le référent du patient qui est le plus haut dans la

⁴⁷ « Fonction » est employé par Givón en tant que « méta-type » permettant de rassembler des phénomènes divers qui assurent dans chaque langue des fonctions similaires : « In grammatical typology, one enumerates the main **structural means** by which different languages code – or perform – the same function » (Givón 1994, p. 7).

⁴⁸ Ce que Dixon et Aikhenvald définissent comme des fonctions correspondent en fait aux rôles sémantiques, terme que nous préférons, puisqu'il permet d'éviter toute confusion avec celui de « fonction syntaxique », c'est à dire, principalement, sujet et objet. Zúñiga utilise quant à lui respectivement les termes de « rôles grammaticaux » et de « relations grammaticales ». Nous avons pour la présentation adapté les étiquettes aux termes français, S devient donc ActU, A est Agt, O devient Pat. Notons par ailleurs que ce modèle SAO perpétue la confusion entre les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques, puisqu'il nomme « *object* » ce qui correspond en fait au rôle de patient.

⁴⁹ Cette terminologie semble élaborer un modèle d'analyse qui évite d'aborder la question des fonctions syntaxiques, notamment la notion de « sujet », dont il nous paraît cependant essentiel de rechercher les critères dans les langues considérées de « type inverse ». La mise en place d'une telle terminologie « alternative » contribue alors à alimenter la confusion qui entoure les descriptions de langues faisant usage de la notion d'« inverse ».

hiérarchie. Si l'on applique ce modèle à l'étude des langues algonquiennes, il y aurait dans ces langues, d'après l'auteur, un ensemble de morphèmes – en plus des marques de personne – spécialisés dans la notion de placement relatif de l'agent et du patient dans la hiérarchie. Cette formulation demeure obscure : étant donné que la hiérarchie n'est en vérité que le reflet d'une certaine organisation structurelle de la langue, qu'elle n'existe pas en tant que telle, on ne peut considérer que la fonction d'un morphème soit précisément d'indiquer le placement d'un argument dans la hiérarchie. Il s'agirait plutôt, dans ce cas, d'un morphème dont la forme est déterminée par la position du référent de l'argument dans la hiérarchie établie par les linguistes. En outre, l'intervention de la notion de « hiérarchie » semble ici occulter le fait que ces morphèmes s'apparentent à des marqueurs de voix, dont l'emploi serait certes « hiérarchiquement déterminé », mais dont la fonction n'en demeure pas moins de promouvoir certains arguments (hiérarchiquement inférieurs) par rapport à d'autres (hiérarchiquement supérieurs) pour leur donner accès au rôle sémantique d'agent.

Zúñiga distingue plusieurs types d'inverses. Il appelle **inverse morphologique** une forme de proposition qui marque une valeur inverse dans la morphologie seulement – ce qui est le cas du *cree* des Plaines –, et **inverse syntaxique** les cas où les structures propositionnelles inverse et directe diffèrent. Le terme de *remapping* s'applique aux propositions inverses marquées syntaxiquement, où, dans une construction transitive, le patient est le premier argument (« sujet ») et l'agent le second (« objet »). Il en résulte, pour Zúñiga, plusieurs expressions morphosyntaxiques de la direction d'opposition :

- a) Morphological inverse : active structure covers both direct and inverse;
- b) Syntactic inverse :
 - b1) passive inverse: active clauses are direct, passives are inverse ;
 - b2) remapping inverse : active clauses are direct, remapping ones are inverse

(Zúñiga 2006, p. 65).

Un exemple de « *remapping* inverse » peut être illustré par une autre langue algonquienne, l'ojobwa central, décrit par Rhodes (1976) :

- (18) a. *aw aniniw w- gī- wābam -ā -an niw kwēw -an*
 Dem.prox homme 3.Agt Pret voir Dir Obv⁵⁰ Dem.obv femme Obv
 « L'homme_{prox} vit la femme_{obv} »
- b. *aw kwēw w- gī- wābam - igw -an niw aniniw -an*
 Dem.prox femme 3.Agt Pret voir Inv Obv Dem.obv homme Obv
 « L'homme_{obv} vit la femme_{prox} »

(Zúñiga 2006, p. 97).

On constate donc que la femme, qui est le patient dans les deux cas, est postposée au verbe en (18a.), étant à l'obviatif ; tandis que, proximale, elle est antéposée en (18b.). De nouveau, nous rencontrons un obstacle dû à l'interprétation de l'opposition proximal/obviatif, que l'on pourrait ici rapprocher des fonctions syntaxiques : en (18a.), le patient obviatif constituerait l'objet, alors qu'en (18b.) il serait promu en sujet (non marqué). La définition de l'inverse sémantique, et notamment du *remapping* inverse illustré ci-dessus, rappelle le mécanisme

⁵⁰ On retrouve dans ces exemples de l'ojobwa l'opposition proximal/obviatif que nous avons déjà abordée en *cree* des Plaines. Les deux langues étant relativement proches, nous considérerons que cette opposition fonctionne globalement de la même manière.

décrit pour d'autres langues comme un système d'ergativité éclatée. Il serait alors intéressant de comparer ces différentes méthodes d'analyse pour déterminer si un rapprochement de ces stratégies linguistiques est viable ou non.

La structure morphosyntaxique de la « catégorie de direction », peut être conçue selon Zúñiga comme fondée sur trois niveaux : les rôles grammaticaux (reflétant plus ou moins directement la structure sémantique idéalisée), les fonctions syntaxiques (ciblant différents arguments ou combinaisons), et les hiérarchies d'indexabilité. Chacun de ces trois niveaux peut alors se décliner en plusieurs couches, permettant différents types de prédicat, des pivots mixtes, et des hiérarchies différentes. Différentes correspondances entre le niveau des rôles grammaticaux et celui des fonctions syntaxiques entraînent des types distincts d'alignements non-hiérarchiques, tandis que les transformations de la voix altèrent certaines de ces correspondances ainsi que la valence des prédicats. Le niveau hiérarchique peut contraindre l'alignement hiérarchique et/ou être corrélé avec les rôles grammaticaux, dans ce dernier cas cela mène à différents modèles de direction (Zúñiga 2006, p. 68). Zúñiga définit donc une catégorie supplémentaire dans une perspective typologique, la « direction », dans le but de rendre compte des phénomènes d'inversion tels qu'ils ont été décrits dans les langues amérindiennes. L'auteur distingue méthodiquement différents domaines – alignement, direction, hiérarchies d'indexabilité –, chacun présentant ses déclinaisons en sous-catégories. Toutes ces notions sont alors susceptibles d'interagir selon des configurations variables suivant les langues. Le concept d'inverse devient dès lors un phénomène, morphologique dans les langues algonquiennes, résultant d'intrications complexes, sinon confuses, qu'il s'agit de démêler méticuleusement si l'on veut pouvoir en saisir plus clairement les raisons qui le motivent – si tant est que l'on puisse parler de raison(s) dans cette matière.

2.3. Le « type inverse » selon Klaiman

Klaiman, dans son article révisé en 1992 « Inverse Languages », présuppose un niveau de structure « ontologique » pour définir ce qu'il considère comme une variété d'organisation structurelle unique : le « type inverse ». Il organise son article à partir des différentes notions qu'il estime attachées à ce type particulier identifié pour certaines langues : « saillance ontologique » (*ontological salience*), « systématisme » (*systematicity*), « direction » (*directionality*), et transitivité. Il discute également de la « réversibilité » (*reversibility*), observable dans certains cas, de ce type de construction, et du concept d'obviation qui lui est lié. Cela lui permet de rendre compte plus spécifiquement de ce que Givón a considéré comme un « inverse pragmatique », c'est à dire les constructions inverses impliquant strictement des troisièmes personnes. L'auteur fournit également de nombreux exemples dans diverses langues, dont la plupart sont des langues amérindiennes (langues des familles salish, tanoan, apache, algonquienne, maya) mais également des langues d'autres régions géographiques (notamment la famille tibéto-birmane représentée par le nocte et le jyarong, ou la famille chukotko-kamchatkane illustrée par le koryak).

Klaiman se base sur la définition usuelle de l'inverse, selon laquelle :

« The telltale indication that one is dealing with an inverse system is the fact that verbs of transitive, non-reflexive predications are marked with a special morpheme, or assigned to a special paradigm, in case an argument denoting a speech act participant, an SAP (first or second person) referent, corresponds to a nonsubject core argument or logical role »

(Klaiman 1992, p. 228).

Les manifestations formelles de l'« inverse », d'après Klaiman, varient alors selon les langues, certaines correspondant mieux que d'autres⁵¹ au modèle défini ci-dessus. Les langues relevant d'un « type inverse » peuvent avoir, d'après l'auteur, une marque spécifique de « direction ». Elles présentent dans ce cas une marque pour le direct et une autre pour l'inverse, comme en *cree* des Plaines (19), ou bien c'est seulement l'inverse qui est marqué, comme l'illustre le paradigme du *jyarong*⁵² présenté en partie en (20) :

- (19) a. *ni- pē -ā -nān -ak*
 1 attendre Dir 1pl 3pl « Nous les attendons »
- b. *ni- pē -iko -nān -ak*
 1 attendre Inv 1pl 3pl « Ils nous attendent »
- (Klaiman 1992, p. 230).

- (20) a. formes « directes » :
- | | | | | | |
|------|------------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| (a1) | <i>Tə-</i> | <i>a-</i> | Verbe | <i>-n</i> | 1 Agt et 2sg Pat |
| (a2) | Verbe | <i>-ŋ</i> | | | 1sg Agt et 3 Pat |
| (a3) | <i>Tə-</i> | Verbe | <i>-u</i> | | 2sg Agt et 3 Pat |
- b. formes « inverses » :
- | | | | | | |
|------|------------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| (b1) | <i>Kə-</i> | <i>u-</i> | Verbe | <i>-ŋ</i> | 2 Agt et 1sg Pat |
| (b2) | <i>U-</i> | Verbe | <i>-ŋ</i> | | 3 Agt et 1sg Pat |
| (b3) | <i>Tə-</i> | <i>u-</i> | Verbe | <i>-n</i> | 3 Agt et 2sg Pat |
- (Klaiman 1992, p. 229).

Le « type inverse » peut également se traduire par l'existence de séries de morphèmes « portemanteaux » – c'est-à-dire des amalgames marquant à la fois les personnes et leurs rôles sémantiques respectifs – répartis en différents paradigmes (deux pour les verbes transitifs), selon que la construction est directe ou inverse⁵³. Le *mapundungun*, une langue isolée du Chili, illustre ce cas :

- (21) a. *pe -uu -i -i -ñ*
 voir 2.Dir Indicatif 1 pl « Je/nous te/vous vois/voyons »
- b. *pe -mu -i -i -ñ*
 voir 2.Inv Indicatif 1 pl « Tu/vous me/nous vois/voyez »
- (Klaiman 1992, p. 231).

Dans d'autres langues encore, c'est le marquage oblique des syntagmes nominaux censés constituer le sujet logique mais assumant un rôle logique non-sujet (telle est la terminologie de l'auteur), qui détermine la construction inverse. Ainsi, en *lummi*, une langue *salish*, le

⁵¹ L'idée que certaines langues puissent correspondre « mieux que d'autres » à un modèle de description des langues nous semble aller à l'encontre d'une perspective typologique consciencieuse.

⁵² Klaiman explique que l'on trouve un préfixe *-u* chaque fois qu'une troisième personne étant le sujet logique apparaît avec une première ou une deuxième personne étant un non-sujet logique (Klaiman 1992, p. 229), ce qui en ferait donc une marque d'inverse. On constate que ce préfixe est également présent dans une prédication où une deuxième personne agit sur une première personne.

⁵³ Ce cas est à rapprocher de la description de l'émérillon, langue de la famille tupi-guarani, par Françoise Rose. Rose interprète en effet l'existence de ces paradigmes complémentaires comme traduisant un système global d'accord hiérarchique (voir Françoise Rose 2003 : « Le marquage des personnes en Emérillon (Tupi-Guarani): un système d'accord hiérarchique »).

syntagme nominal indépendant représentant le sujet logique prend, dans une construction inverse, un marquage oblique⁵⁴ :

- (22) a. *xči* *-t* *-s* *cə* *swəy7qə7* *cə* *swi7qo7əl*
 know Trans 3 the man the boy
 « The man knows the boy »
- b. *xči* *-t* *-ŋ* *cə* *swi7qo7əl* *ə* *cə* *swəy7qə7*
 know Trans Inv the boy by the man
 « The man knows the boy »

(Klaiman 1992, p. 230-231).

Ne disposant pas de données plus spécifiques sur cette langue, il est risqué de s'essayer à proposer une autre analyse à partir des exemples (22). Cependant, le marquage oblique signifie que l'argument en question ne dépend plus de la valence verbale, le morphème d'« inverse » semble donc marquer une réduction de la valence, permettant de promouvoir l'objet/patient, à l'origine moins proche du verbe. Il serait donc envisageable de se pencher sur un tel phénomène, en lummi tout du moins, avec une terminologie différente qui prenne en compte les différentes opérations sur la diathèse verbale.

Une fois parcourues les variations structurelles des manifestations de l'inverse à travers les langues, l'auteur traite des caractéristiques générales participant, selon lui, à la définition du « type inverse ». Klaiman relève dans les langues de type inverse une tendance à marquer les relations sémantiques sur le prédicat (*head-marking*), plutôt que sur les arguments (*dependent-marking*), sans que cela, d'après lui, en constitue un critère pour autant (Klaiman 1992, p. 233). Les paramètres intervenant dans le « type inverse » sont, de ce fait, liés aux rôles des actants dans une prédication transitive : la sensibilité à la saillance ontologique des arguments contrôlés par le prédicat – c'est à dire, en fait, aux hiérarchies des référents –, la systématisme, la direction et, enfin, la transitivité.

D'après Klaiman, en effet, l'ordonnement des référents des arguments se fait selon leur « saillance ontologique » les uns par rapport aux autres : on considère par exemple que, dans l'univers mental d'un locuteur ou interlocuteur, un ensemble de participants incluant le locuteur ou l'interlocuteur aura plus d'importance qu'un ensemble ne les incluant pas ; d'où les hiérarchies classant les première et deuxième personnes au-dessus des troisièmes (Klaiman 1992, p. 235). L'ordonnement des référents peut cependant varier d'une langue à l'autre. Selon le principe de « saillance ontologique », le référent le plus haut dans la hiérarchie constitue un « sujet ontologique », même si le « rôle logique » qu'il assume dans un procès est un rôle « non-sujet »⁵⁵. La « systématisme » telle que la considère Klaiman concerne alors plus spécifiquement le domaine lexical des référents des arguments :

« The opposition of direct and inverse has scope over all predicates in a well-defined lexical domain, and in this sense is systematic »

(Klaiman 1992, p. 237).

⁵⁴ Le « marquage oblique » correspond au morphème *ə* traduit par « par » par les auteurs sources de Klaiman, Jelineck et Demers. Ces derniers traduisent la phrase (22b.) par une forme passive : « *The boy is known by the man* » (Klaiman 1992, p. 231).

⁵⁵ Klaiman parle de « *nonsubject logical role* » ou « *nonsubject core argument* », sans pour autant en donner de définition. Nous pensons que ces termes désignent en fait les rôles sémantiques. Un « rôle non-sujet » serait alors l'agent ou le patient selon que la langue en question présente un système d'alignement ergatif ou accusatif. Quoiqu'il en soit, de tels termes demeurent sources de confusion.

La plupart du temps, le domaine lexical en question reproduit la répartition des personnes déjà abordée, en personnes proprement dites d'un côté, et non-personnes de l'autre. L'opposition direct/inverse peut alors ne s'appliquer qu'aux troisièmes personnes (comme en navajo, où l'alternance direct/inverse est marquée par l'alternance formelle des affixes pronominaux de la troisième personne *yi-* (Dir.) et *bi-* (Inv.)), ou différemment selon que les personnes impliquées dans le procès relèvent d'un domaine ou de l'autre (comme en *cree* des Plaines). Nous avons déjà vu que l'existence de cette répartition est à prendre en compte dans les langues algonquiennes, elle ne nous paraît cependant pas justifier la considération d'un critère de « systématisme » dans ces types de langue.

La « direction » de Klaiman s'appuie sur la construction de la catégorie de la direction définie par Wolfart et Carroll (1981), qui reprend celle que nous avons déjà présentée en 1.3.1. Ainsi, selon Klaiman, l'« inverse » présuppose une opposition grammaticalisée des prédications en deux classes : celles pour lesquelles l'événement procède dans la direction indiquée par la hiérarchie, et celles pour lesquelles il procède dans la direction inverse de la hiérarchie⁵⁶. Cette catégorie est alors marquée par l'alternance entre la voix directe et la voix inverse (Klaiman 1992, p. 239). On pourrait considérer, d'après cette seule définition et à l'instar de Rose 2003, que ce phénomène peut également s'interpréter comme un système d'accord hiérarchique, dans lequel les rôles sémantiques des arguments sont marqués selon leur placement respectif dans la hiérarchie des référents de la langue.

Enfin, Klaiman inclut la transitivité comme la quatrième propriété générale des systèmes inverses. En effet, cette caractéristique permettrait, selon l'auteur, de distinguer les comportements inverses des autres types de voix tels que actif/passif ou ergatif/antipassif, dans le sens où ces dernières entraînent généralement une détransitivisation du verbe (Klaiman 1992, p. 242). Cet argument demeure discutable ; il conviendrait, pour accepter une telle distinction, que l'auteur définisse auparavant sa propre conception de ces termes. Pour l'auteur, les indices du caractère transitif des prédicats marqués par l'« inverse » peuvent varier, du simple contraste formel d'avec les détransitifs au marquage de certains cas spécifiques aux transitifs – tels que l'ergatif, par exemple (Klaiman 1992, p. 242). Les langues dans lesquelles ont été identifiés des paradigmes différents pour les marques personnelles de la voix « inverse » et de la voix « directe », présentent généralement un autre ensemble de morphèmes pour les formes détransitives et/ou intransitives (Klaiman 1992, p. 243).

Malgré sa présentation de ce qu'il considère comme quatre des principales propriétés des systèmes inverses, Klaiman conclut :

« it seems unlikely that the study of formal properties alone can furnish a basis for defining and accounting for variation within the inverse type »

(Klaiman 1992, p. 244).

Il ne nous paraît, quant à nous, pas productif de tenter de définir un « type inverse » à partir de l'étude du fonctionnement d'un certain nombre de langues, fonctionnements qu'on essaierait de rapprocher tant bien que mal autour de ce concept. Nous pensons plutôt que c'est précisément l'étude des structures des langues qui doit primer sur toute élaboration ou définition de concept. L'objectif est selon nous avant tout d'appréhender la diversité effective des structures des langues de la manière la plus homogène possible, pour en retirer à terme une compréhension globale des fonctionnements – et de leur variété – de ces systèmes complexes. Définir un type ou un système « inverse » applicable à certaines langues, moyennant inévitablement des variations particulières, ne nous paraît pas heureux.

⁵⁶ Cela relève en fait d'une question de voix, mais l'auteur semble vouloir justifier l'usage de la notion de « direction » par cette définition qui se veut plus spécifique.

3. Conclusion

Étant donné le poids des cadres théoriques qui sous-tendent les différentes définitions de l'inverse, définitions reprises et appliquées dans les descriptions de langues, on conçoit qu'il est difficile de trouver une description neutre qui nous permette de repenser pleinement le phénomène. Notre présentation de l'inverse dans une langue algonquienne comme le *cree*, où il est considéré bien établi, révèle que de telles langues suivent des paradigmes verbaux complexes (statut hiérarchique des référents, caractères animé/inanimé des actants, valence, etc.), paradigmes dont la tradition descriptive faisant appel au concept d'« inverse » ne semble finalement pas rendre pleinement compte du point de vue de la typologie contemporaine – notamment en ce qui concerne les rôles sémantiques et les fonctions syntaxiques, la valence, ou l'alignement. La tradition anglosaxonne entretient en effet une certaine confusion entre les niveaux des fonctions syntaxiques, des rôles sémantiques et de la hiérarchie informative, entraînant par-là, au fil des descriptions, un glissement terminologique qui inscrit finalement ces problématiques successives dans l'histoire de la linguistique.

À en juger par les lectures que nous avons pu faire, la conception la plus répandue de l'inverse, dans les langues algonquiennes notamment, spécifie que le marquage direct/inverse permet de marquer la direction de l'action dans une langue où celle-ci n'est indiquée ni sur les syntagmes nominaux – par des marques casuelles, par exemple –, ni par la forme des personnels indexés au verbe, ni par l'ordre des mots ou celui des personnels (ce dernier étant fixé par la hiérarchie). L'inconvénient d'une telle définition, inconvénient que semble avoir voulu dépasser Givón, est qu'elle se limite à un petit nombre de langues. Elle constitue alors un outil terminologique utilisé seulement par une certaine communauté de linguistes – les algonquinistes, et une partie des amérindianistes dans la mesure où ceux-ci ont adopté presque systématiquement le concept d'inverse dans la description de nombreuses langues indigènes du continent américain. L'inverse est perçu comme un terme « spécialisé », pour un type de langues dont la structure révèle généralement l'existence d'une hiérarchie des référents des actants. Si Givón a voulu, pour contrer le cloisonnement de la notion, en élargir la portée par une définition fonctionnaliste, nous suggérons plutôt l'idée que le succès de la notion d'inverse a fini par occulter d'autres types d'analyses tout aussi valables dans ces langues, et plus conformes à la tradition typologique.

Nous avons vu d'une part l'importance de déterminer les relations entre la « voix inverse », les rôles sémantiques et les fonctions syntaxiques, qui apparaissent souvent confondus, sinon évités, dans les différentes descriptions des langues et définitions de l'inverse. Cette question oppose notamment Rich Rhodes, qui aborde l'inverse seulement en termes de fonctions syntaxiques, à Amy Dahlstrom qui inclut à son analyse les rôles sémantiques. Selon Lynn Drapeau, spécialiste de l'innu-aimu – une langue algonquienne proche du *cree* –, parler des rôles sémantiques ne fait que compliquer l'interprétation du phénomène qui ne serait en fait qu'une question de fonctions syntaxiques : celles-ci sont attribuées selon la hiérarchie, le sujet étant toujours le référent placé le plus haut dans la hiérarchie algonquienne des personnes (Lynn Drapeau, communication personnelle). Or, dans ce cas, comment sont exprimés les rôles sémantiques ? Quels sont les critères du sujet qui permettraient d'affirmer que c'est bien au niveau des seules fonctions syntaxiques que joue le phénomène de l'« inverse » ? Déterminer le type d'alignement est essentiel pour démêler la question des fonctions syntaxiques et des rôles sémantiques ; or, cette question n'est presque pas abordée dans les études sur le *cree* (entre autres langues algonquiennes).

Concernant les types d'alignements – selon toute vraisemblance il s'agirait d'un alignement « éclaté » ou « multiple », la hiérarchie entrant en jeu pour définir la scission entre ces alignements – il convient de voir dans quelle mesure ceux-ci sont ergatifs, accusatifs, etc., ou si l'on doit adopter plutôt le terme plus conciliant de Zúñiga d'« alignements hiérarchiques ». À ce concept d'alignement hiérarchique dont l'inverse serait une

manifestation, on peut également mettre en regard celui de voix verbale, par laquelle la fonction de l'inverse serait à rapprocher de celle de l'antipassif dans les langues ergatives. Le morphème « inverse » permettrait en ce sens de signifier que l'agent est en position suffixale qui, sinon, est celle du patient. Cette piste vers une interprétation en terme d'alignement serait alors davantage dans la lignée d'une tradition typologique plus générale, hors du cadre restreint des traditions algonquienne ou amérindienne.

Le rôle central des systèmes hiérarchiques dégagés dans de nombreuses langues, notamment en ce qui concerne la famille algonquienne, est naturellement d'une importance considérable et demande une attention particulière. Il conviendrait, à partir des données disponibles sur les langues en question, de tâcher de définir quel critère semble déterminer l'ordonnement des référents des arguments les uns par rapports aux autres : est-ce une question de topicalité, d'agentivité, d'indexabilité ? De plus, il est nécessaire de discerner également le rôle de cette hiérarchie dans la langue en question. En effet, DeLancey (1981) écrit que le marquage directionnel marque un verbe transitif pour indiquer la place relative de ses agent et patient dans la hiérarchie de personnes (Zúñiga 2006, p. 25). Or, une telle définition n'est pas sans poser le problème de savoir si c'est l'existence d'une hiérarchie qui nécessite la présence d'un marquage directionnel sur le verbe, ou si, comme semble le penser DeLancey, c'est la présence de cette marque de direction qui révèle la réalité de cette hiérarchie. Selon nous, étant donné que la grammaire ne s'adresse pas aux linguistes – et que, donc, les éléments que nous identifions ne signifient pas seulement leur appartenance à une étiquette linguistique –, l'existence de la hiérarchie, si on la suppose en vue de comprendre davantage la logique de la langue, doit être inhérente au système de la langue. Il n'y aurait aucun intérêt à simplement constater l'existence d'une hiérarchie en tant que conséquence de la structure de la langue, sans qu'elle n'ait elle-même de conséquences sur l'organisation morphosyntaxique de la langue.

Il serait également nécessaire de déterminer, dans la mesure du possible, si la portée pragmatique communément attribuée à l'inverse, notamment dans le cadre des procès impliquant seulement des troisièmes personnes⁵⁸ et faisant intervenir la notion d'obviation, est ou non en relation avec les notions de topique/focus. Il nous paraît essentiel, pour cela, d'approfondir entre autres le concept d'obviation, afin d'en délimiter la portée. Les différences observées entre les configurations en fonction des personnes impliquées sont bien évidemment à prendre en compte pour une analyse précise et respectueuse de l'organisation structurelle de la langue.

La/les problématiques entourant le terme d'« inverse » en typologie procéderaient en somme avant tout d'une question d'histoire (ou préhistoire ?) de la linguistique, dans la mesure où la notion est née du fait d'un fragment de spécialistes de certaines langues (notamment les langues algonquiennes). Le terme se serait alors perpétué au sein de cette tradition, dans l'ignorance, du moins dans ces débuts, des travaux plus récents, sur l'ergativité entre autres.

Sauvane AGNÈS

Références bibliographiques :

- BLOOMFIELD Leonard, 1946. « Algonquian », in *Linguistic Structures of Native America*, in Hoijer et al. (éds.), New York, p.85-129.
- BLOOMFIELD Leonard, 1958. *Eastern Ojibwa. Grammatical sketch, texts and word lists*. C. Hockett (éd.), Ann Arbor, University of Michigan Press.

⁵⁸ Voir par exemple l'inverse pragmatique « optionnel » de Givón.

- BLOOMFIELD Leonard, 1962. *The Menomini Language*, New Heaven, Yale University Press.
- DAHLSTROM Amy, 1986. *Plains Cree Morphosyntax*, Ph. D. dissertation, University of California at Berkeley.
- DELANCEY Scott, 1981. « The category of direction in the Tibeto-Burman verb », *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, 6/1, p.83-101.
- DIXON R. M. W. & Alexandra AIKHENVALD (éds.), 2000. *Changing Valency. Case studies in transitivity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GIVÓN Talmy (éd.), 1994. *Voice and Inversion*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- HAGÈGE Claude, 1982. *La structure des langues*, Paris, PUF.
- HOCKETT Charles F, 1939. « Potawatomi Syntax », *Language*, 15/4, p.235-248.
- HOCKETT Charles F, 1992. « Direction in the Algonquian Verb : A correction », *Anthropological Linguistics*, 34, p.311-315.
- JELINEK E. & R. A. DEMERS, 1983. « The agent hierarchy and voice in some Coast Salish languages », *International Journal of American Linguistics*, 49/2, p.167-185.
- JOLLEY Catherine, 1983. « Algonquian person hierarchy : morphosyntactic or semantic ? », *Actes du 14^{ème} congrès des algonquistes*, W. Cowan (éd.), Ottawa, Carleton University, p.281-291.
- KLAIMAN M.H, 1992. « Inverse languages », *Lingua*, 88, p.227-261.
- MUEHLBAUER Jeffrey, 2012. « The relation of switch-reference, animacy, and obviation in Plains Cree », *International Journal of American Linguistics*, 78/2, p.203-238.
- NICHOLS Johanna, 1992. *Language Diversity in Space and Time*, Chicago, The University of Chicago Press.
- QUEIXALÓS Francesc, 2013. *L'ergativité est-elle un oiseau bleu?*, Munich, Lincom.
- RHODES Richard, 1976. *The morphosyntax of the Central Ojibwa verb*, Ph. D. dissertation, University of Michigan.
- ROSE Françoise, 2003. « Le marquage des personnes en Emerillon (Tupi-Guarani) : un système d'accord hiérarchique », *Faits de Langues*, 21/2, p.107-120.
- WOLFART H. Christoph, 1973. « Plains Cree : A Grammatical Study », *Transactions of the American Philosophical Society*, 63/5.
- WOLFART H. Christoph & Janet CARROLL, 1981. *Meet Cree. A guide to the Cree language*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- ZÚÑIGA Fernando, 2006. *Deixis and alignment. Inverse systems in indigenous languages of the Americas*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

RIASSUNTO. — *Quest'articolo cerca di presentare e di rimettere in discussione il fenomeno della "inverso" com'è descritto e analizzato da alcuni specialisti delle lingue amerindie, sulla scia della tradizione ereditata dalle prime descrizioni della famiglia algonchina. La prima parte dell'articolo introduce il concetto di "inverso" e le nozioni ad esso connesse, tramite una lingua algonchina, il cree delle pianure, considerata un "classico" nella letteratura sulla "diatesi inversa". La seconda parte presenta gli sviluppi e le interpretazioni di questo concetto da parte di altri autori, come Givón, Zúñiga e Klaiman, che cercano di trovargli una collocazione negli studi di tipologia contemporanei. Secondo questo articolo, invece, le problematiche sollevate dal fenomeno dell'"inverso" sarebbero legate più che altro alla storia della linguistica, che vede nascere e svilupparsi alcune tradizioni di descrizione nell'ignoranza degli sviluppi di una tipologia più generale. Le caratteristiche dell'"inverso" potrebbero essere ricollegate, in particolare, alle ricerche più recenti sull'ergatività ed i vari tipi di allineamento.*

ABSTRACT. — *The aim of this article is to introduce and question the « inverse » phenomenon as it is described and analysed by some linguists who specialise in Amerindian languages, and who may follow a tradition inherited from early Algonquian descriptions. The first part of the article introduces the concept of "inverse" and the notions related to it,*

through the presentation of Plains Cree, an Algonquian language considered a “classic” in inverse literature. The second part presents various developments and interpretations of the concept by authors such as Givón, Zúñiga and Klaiman, who seek to find a place for « the inverse » in modern typology. The article, on the other hand, suggests that the issues related to the « inverse » phenomenon might be linked to the history of the linguistic discipline, since some traditions of linguistic description are elaborated and then carry on without being aware of the developments of a more general typology. The characteristics of the “inverse” concept might notably be compared with more recent works on ergativity and the various alignment types.